LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 20 octobre 1989

Vol. 23 n° 42 - 20 pages

• Le rapport Desjarlais

Seulement 10% des Franco-Albertains vont à l'école française

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Selon l'auteur du rapport Desjarlais, la situation de l'éducation en langue française en Alberta mène tout droit à l'assimilation. Ce rapport étudie l'application possible en Alberta de l'article 23 de la Charte des droits et libertés. La conclusion est que la politique du gouvernement provincial est loin en arrière de celle des autres provinces. L'auteur du rapport, Lionel Desjarlais, affirme que, à la veille de la décision de la Cour suprême dans la cause Mahé-Bugnet les Franco-Albertains doivent se prendre en main pour créer leurs écoles et décider ce que sera l'école franco-albertaine de demain.

Cette étude commanditée par l'A.C.F.A. compare la situation albertaine à celle des autres provinces. L'auteur, un spécialiste international en matière d'éducation, conclut qu'il y a suffisamment de francophones pour justifier la création d'écoles françaises et qu'il est nécessaire que la communauté ait un droit de gestion sur ses institutions d'enseignement.



Lionel Desjarlais

LA SITUATION ALBERTAINE

«On a enfin un rapport pour prouver que la situation de l'éducation française en Alberta n'est pas meilleure que dans les autres provinces», concluait le président sortant de l'A.C.F.A. Georges Arès.

Selon l'auteur du rapport, seulement 1,189 des 13,000 jeunes Franco-Albertains fréquentent l'une ou l'autre des 4 écoles françaises de la province (Sainte-Anne à Calgary, Maurice-Lavallée et Notre-Dame à Edmonton, Héritage à Jean-Côté). Près de 1,000 autres sont dans des programmes français dans des écoles mixtes. À ce rythme, conclu une étude du Secrétariat d'État «la menace de disparition est encore plus forte qu'elle ne l'était en 1970» (en Alberta et dans les autres provinces). Les francophones ont d'ailleurs moins d'instruction que les anglophones. Deux fois plus de francophones ont mis fin à leurs études avant la 10e année.

L'ARTICLE 23

Selon Lionel Desjarlais, les jugements rendus dans les autres provinces démontrent que la Charte canadienne des droits garantie aux francophones le droit d'avoir leurs écoles et de les gérer.

La présidente de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, Vivianne Beaudoin, reconnait d'ailleurs que ce n'est pas un hasard si ce rapport est publié peu avant que la Cour suprême rende son jugement dans la cause Bugnet. Ce jugement devrait déterminer quels droits l'article 23 donne aux francophones hors Québec.

DÉTERMINER LE NOMBRE

Le plus grand obstacle conclu le rapport Desjarlais c'est de déterminer le nombre minimal de francophones nécessaire pour justifier la création d'une école française. Les cours de justice de toutes les provinces, lit-on, (sauf l'Alberta et la Saskatchewan) ont conclu que la détermination du nombre devait être assez souple. Au Québec, la loi stipule qu'un seul anglophone peut réclamer de recevoir une éducation dans sa langue. En Colombie-Britannique, 64 écoles anglaises ont moins de 30 élèves alors qu'en Nouvelle-Écosse il en existe 14. En Saskatchewan un conseil scolaire anglais peut être créé pour un minimum de 35 élèves. La majorité anglophone albertaine jouit des mêmes «privilèges». Il existe 155 écoles où il y a moins de 30 élèves.

L'ALBERTA RECONNAIT QU'IL FAUDRAIT AU MOINS 8 ÉCOLES FRANÇAISES

Le rapport Desjarlais démon-

(suite en page 2...)

SOMMAIRE

20/10

• Élections 89:

Victoires et défaites des candidats francophones

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Les candidats francophones aux élections municipales et scolaires ont généralement bien fait dans le nord et le nord-est de la province. Dans les grandes villes, à Calgary et à Edmonton, aucun francophone n'a été élu mais les femmes ont remporté des victoires toutes aussi importantes pour les communautés francophones qui ont besoin d'appuis pour créer leurs écoles.

BONNYVILLE: C'est à Bonnyville que les candidats francophones ont eu le plus de succès. Le maire Léo Vasseur a été élu en compagnie des conseillers Pierre Poirier, Raymond Beaupré et Denis Germain. René Champagne a été défait. Au niveau du comté, Yves Levasseur et Roméo Lauzon ont été élus par acclamation. À la commission scolaire du Lakeland, les francophones ont remporté 5 des 8 sièges au terme d'une campagne où la question des écoles francophones n'a pas été soulevée. Maurice Campeau, Denis Ducharme, Jean-Claude Lajoie, Paul Rondeau et Roméo Lefebvre ont été élus.

SAINT-PAUL: Plus au sud, à Saint-Paul, les élections scolaires n'ont pas permis de donner une nette majorité aux francophones qui luttent toujours pour l'obtention d'une école française. Conrad Richard et Ray Desjardins ont été élu alors que Denis Duchesneau a été défait. Comme pour Bonnyville, l'école française n'a pas été un enjeu soulevé par les candidats. Dans la ville de Saint-Paul, le maire Paul Langevin et la conseillère Jeannette Boulet ont été élus sans opposition.

FORT MCMURRAY: À Fort McMurray, le maire Guy Bouthillier et le conseiller Bill Gendreau ont été réélus. Au niveau scolaire, Gary Ouellet a également reçu l'appui des électeurs.

MORINVILLE-LEGAL: Les élections scolaires avaient une grande signification dans cette région alors que sera publié dans quelques jours le résultat du sondage pour l'école française. À la commission scolaire de Legal, Roger Régimbald, Cécile Champagne et Cécile Montpetit qui sont généralement perçus comme étant favorables aux écoles françaises ont été élus de même que Normand Rivard. La candidate la plus opposée aux écoles françaises, Loïs Hudec a été défaite. Au niveau municipal, Rémi Thibeault a été élu conseiller.

À Morinville, le candidat Roger Blackburn a été réélu à la commission scolaire Thibeault alors qu'au niveau municipal il n'y avait pas de candidat francophone.

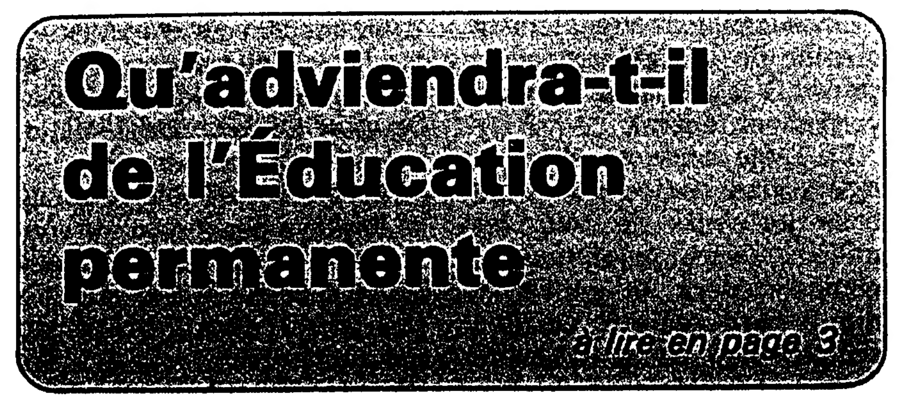
RIVIÈRE-LA-PAIX: À Falher, le maire Roland Turcotte a été élu par acclamation en compagnie d'Albert Sauvageau, de Michel Chalifoux, de Claude Lambert, de Marguerite Tardif et de Richard Primeau ce qui en fait un conseil entièrement francophone. Benoit Robert a été défait.

À la commission scolaire de High Prairie, tous ont été réélus à l'exception de Martine Maisonneuve qui ne s'est pas représentée. Elle a été remplacée par Francis Lessard. À Donnelly, le maire et les conseillers ont tous été élus par acclamation.

SAINT-ALBERT: La candidate Hélène Durand a été défaite au niveau municipal alors que Ronald Lajeunesse a été élu sans opposition à la commission scolaire catholique (district #3).

CALGARY ET EDMONTON: Un vent de changement s'est fait sentir dans les grandes villes. À Edmonton, Alice Gagné a menée une chaude lutte. Elle a été défaite par seulement 1000 voix. Mais la grande nouvelle dans la capitale c'est l'élection de Jan Reimer, la première femme, la première néo-démocrate et la plus jeune élue à occuper le poste de maire. À Calgary aussi les femmes ont accumulé les victoires. Elles ont remporté tous les postes de commissaire aux écoles publiques en plus de 6 des 7 postes aux écoles catholiques. Les élections scolaires ont aussi apporté des changements aux écoles catholiques d'Edmonton. Il n'y avait pas de candidat francophones mais tous les membres élus sont des nouveaux.

Enfin, soulignons l'élection de André Piquette comme conseiller à Plamondon. À Lethbridge par contre il n'y avait pas de candidat francophone. L'élection scolaire n'était toutefois pas perçue comme étant déterminante parce que les parents n'ont pas encore déposé leur projet d'école française.



Au national...

• Né en Saskatchewan

Ray Hnatyshyn succède à Jeanne Sauvé comme Gouverneur général

OTTAWA (A.P.F.) - C'est à un ancien député et ministre conservateur sous les gouvernements Clark et Mulroney qu'incombera la tâche de représenter la reine au Canada.

Ray Hnatyshyn de Saskatoon en Saskatchewan succèdera au début de l'année 1990 à Jeanne Sauvé dont le mandat de sept ans avait été prolongé par le premier ministre dans l'attente du choix d'un successeur. Il est le premier fils d'immigrants, ukrainiens en l'occurence, à accéder à ce poste honorifique et prestigieux.

Né le 16 mars 1934 à Saskatoon, fils du sénateur John Hnatyshyn, il fut une première fois élu à la Chambre des Communes en 1974 sous la bannière conservatrice. Réélu en 1979, 1980 et 1984, il fut ministre de l'Énergie, leader du gouvernement, président du Conseil Privé, ministre de la Justice et Procureur général du Canada. Il fut député pendant 14 ans.

Le premier ministre Mulroney qui a annoncé en Chambre la nomination de son ancien ministre, a loué «le parlementaire efficace», et «l'architecte du projet de loi sur les langues officielles», qui a joué un rôle important dans la négociation de l'accord du lac Meech. «Il répondra aux attentes des Canadiens, il apportera une vision généreuse et un dévouement» a dit le premier ministre, qui n'a pas manqué de rendre hommage à Jeanne Sauvé et son époux «qui ont rempli leur rôle avec une grande distinction et dignité».

Le leader de l'opposition officielle en Chambre, Herb Gray, a décrit M. Hnatyshyn comme «un homme chaleureux, généreux, et engagé dans la cause de la dignité humaine».

Le chef du N.P.D. Ed Broadbent parle d'un choix sage, et a parlé d'un homme qui a toujours eu «un aperçu d'ensemble du pays».

• Une première

La Table ronde nationale sur l'économie et l'environnement insiste sur la nécessité de l'action individuelle

QUÉBEC - «On a eu tendance à dire que le développement durable est une notion très abstraite ou un problème qu'il appartient aux autres de résoudre», de commenter M. David Johnston, Président de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.



On reconnaît sur la photo Monsieur David Johnston, Président de la T.R.N.E.E., l'honorable Lucien Bouchard Ministre de l'Environnement du Canada et l'honorable Michael Wilson, Ministre des Finances du Canada, trois des membres de la T.R.N.E.E.

«Je suis donc particulièrement heureux que le Gouvernement fédéral nous ait demandé de participer à l'élaboration de sa stratégie nationale de l'environnement. Nous serons ainsi à même de contribuer sensiblement à la politique fédérale en matière environnementale».

C'est en ces termes que s'est exprimé M. Johnston à la clôture de la deuxième réunion de la Table ronde qui a eu lieu à Québec le mois dernier et au cours de laquelle l'honorable Lucien Bouchard, ministre de l'Environnement et également membe de la Table ronde, a transmis la demande du Gouvernement fédéral.

La Table ronde est un forum indépendant composé de membres influents de tous les milieux: secteur privé, Gouvernement fédéral et gouvernements provinciaux, milieu scientifique, spécialistes des politiques stratégiques, groupes environnementalistes et autres groupes d'intérêt public.

Les membres de la Table ronde, dont les intérêts et les antécédents sont diversifiés, croient tous fermement néanmoins aux principes du développement durable, en l'occurence, que le développement économique ne devrait pas se faire au détriment du patrimoine environnemental des générations futures.

«Il nous incombe, dit M. Johnston, de veiller à ce que tous les Canadiens comprennent les principes du développement durable et de les aider à les appliquer, qu'il s'agisse de personnes, de grandes entreprises, d'enseignants ou dans ce cas, de décideurs du gouvernement».

«Nous avons donc constitué un groupe de travail spécial, composé de membres de la Table ronde, pour travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement fédéral à l'élaboration d'une stratégie nationale de l'environnement».

Le rôle de la Table ronde ne se limitera pas à celui de conseiller en matière de politique gouvernementale. Ses activités s'exerceront dans divers domaines d'intérêt dont la gestion des déchets, les stimulants et les obstacles du marché, les façons d'influencer le processus décisionnel aux deux paliers de gouvernement et dans le secteur privé, l'éducation et la communication.

M. Johnston a souligné que la Table ronde doit principalement faire comprendre à tous les Canadiens qu'ils sont les véritables artisans du développement durable, par les pressions qu'ils exerceront auprès des gouvernements, leurs habitudes d'achat, leur mode de vie même.

«Pour faire du développement durable une réalité au Canada, il faudra en appliquer les principes tant individuellement que collectivement. Il ne suffit pas que des fabricants d'automobiles mettent au point des voitures qui polluent moins l'environnement et consomment moins d'essence, que des entreprises forestières décident de reboiser ou que les gouvernements imposent des règlements plus sévères sur l'élimination des déchets dangereux. Les individus ont également des responsabilités».

Les mesures individuelles peuvent prendre diverses formes, notamment: constituer une tribune comme une table ronde dans sa collectivité pour échanger sur les moyens de mettre en application les principes du développement durable; rappeler aux représentants gouvernementaux l'importance d'un développement durable; acheter des produits recyclés et réutilisables; conserver l'énergie, sous toutes ses formes.

À la fin de la réunion, les membres de la Table ronde se sont rendus au Parc des Gouverneurs qui surplombe le fleuve Saint-Laurent pour y planter un orme.

Rapport Desjarlais...

(suite de la page 1)

tre aussi que le gouvernement albertain sait qu'il y a suffisamment de francophones pour justifier la création de nouvelles écoles françaises. Selon une étude confidentielle du ministère de l'Éducation déposée en 1985, 8 régions albertaines devraient avoir leurs écoles françaises: Peace River, Saint-Isidore et Marie-Reine), la région de Falher, Fort McMurray, Saint-Paul, la région d'Edmonton, Legal (Morinville et Vimy), Calgary et Bonnyville.

Mais ce rapport n'a jamais été rendu public. L'attitude du gouvernement provincial, pense l'A.C.F.A. et la Fédération des parents francophones de l'Alberta, démontre bien qu'il n'est pas prêt à respecter les droits des francophones. Le rapport Desjarlais conclut donc que la communauté doit être prête à se prendre en main. L'un des obstacles c'est que ce n'est pas tous les Franco-Albertains qui sont convaincus du besoin d'avoir des écoles françaises. Monsieur Desjarlais se base sur plusieurs études pour conclure que ces parents ont tort de penser qu'en allant à l'école française, leurs enfants n'auront pas une assez bonne connaissance de l'anglais. Quant à l'école d'immersion conclut Lionel Desjarlais, les études démontrent que cet enseignement ne répond pas aux besoins des francophones.

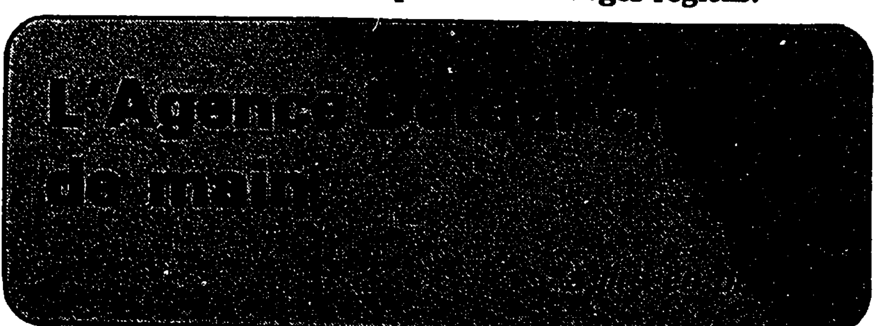
QUE SERA L'ÉCOLE FRANCO-ALBERTAINE?

Une autre conclusion du rapport Desjarlais est qu'il ne suffit pas d'avoir des écoles. Il faut encore savoir comment ces écoles répondront aux besoins des Franco-Albertains. «C'est la dimension culturelle et l'ambiance qu'elle crée qui aideront l'élève francophone à prendre conscience de son identité». Cette définition ressemble beaucoup à l'orientation prise par les administrateurs de l'école Héritage de Jean-Côté.

Selon cette étude, l'enseignant a un rôle important à jouer dans cette école franco-albertaine. Il ne peut pas seulement enseigner. Il doit être à l'écoute des besoins et des intérêts du milieu. Les enseignants, conclut Monsieur Desjarlais, doivent recevoir une formation séparée de celle des enseignants d'immersion parce qu'ils travailleront dans un milieu différent.

LA GESTION

Quant à la gestion, elle doit absolument être prise en charge par les francophones dit Lionel Desjarlais. Cette question sera en partie tranchée par la Cour suprême, probablement en décembre, quand elle rendra son jugement dans la cause Mahé-Bugnet. Elle pourra prendre plusieurs formes suggère l'étude parce que les communautés sont très différentes. Elle pourrait par exemple se faire par la création de commissions scolaires francophones partout dans la province. Le faible nombre de francophones ne devrait pas être un obstacle à la création d'écoles françaises, dit Lionel Desjarlais parce que les conseils scolaires franco-albertains pourraient regrouper de très larges régions.



À la 3...

• Des changements importants

Qu'adviendra-t-il de l'Éducation permanente?

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Depuis quelques mois, l'Éducation permanente a subi d'importants changements: des postes ont été annulés, le directeur doit faire face à des restrictions budgétaires et l'Éducation permanente devrait sous peu être intégrée davantage à la Faculté Saint-Jean. Alors que tous ces bouleversements se produisent, le directeur de l'Éducation permanente, Lucien Larose, et plusieurs membres de la communauté francophone se posent de nombreuses questions quant à l'avenir et à l'orientation future de ce service.

Les problèmes de l'Éducation permanente ont débuté au printemps dernier sur une question de financement. Le budget de ce service est de 1 300 000 $ dont environ 300 000 $ proviennent chaque année du Secrétariat d'État. L'Éducation permanente dit son directeur, Lucien Larose, a toujours dépensé de septembre à avril en sachant que l'argent du Secrétariat d'État arriverait à la fin de l'année financière. Mais cette année, l'Université de l'Alberta et la Faculté Saint-Jean ont refusé d'avancer les fonds jusqu'au versement du prochain chèque. «On se retrouve donc cette année, dit Lucien Larose, avec ce que l'Université considère être un déficit, même si on sait qu'on va recevoir 340 000 $ au printemps. Alors on a dû faire des coupures et des congédiements. Un poste de secrétaire a été annulé en mars et celui du directeur adjoint sera aboli à la fin de décembre 1989. Un autre poste, celui de secrétaire de direction a été reclassifié ce qui implique une baisse de salaire.

CE N'EST QU'UN DÉBUT

Les problèmes financiers actuels n'empêcheront pas l'Éducation permanente de fonctionner en 1989-1990. Mais ces problèmes ne sont que le début des changements. L'Éducation permanente sera plus dépendante financièrement de la Faculté. Plusieurs craignent que l'Éducation permanente y perde son autonomie dans le choix des cours et des programmes offerts. Monsieur Larose pense que la Faculté veut créer un comité de programmation comme celui qui existe dans le milieu universitaire.

«Depuis 2 ou 3 semaines, dit Lucien Larose, on (la Faculté) vise que l'Éducation permanente devienne un secteur officiel auprès de la Faculté et de l'Université de l'Alberta. Jusqu'à présent, l'Éducation permanente avait un statut de projet».

Les craintes sont entres autres exprimées par Jo-Anne Morin qui préside le Comité consultatif de l'Éducation permanente, un comité créé il y a plusieurs années pour permettre à ce service d'être à l'écoute des besoins de la communauté ce qui lui permet ensuite de créer des cours et des programmes qui répondent aux besoins des Franco-Albertains.

Elle se dit d'abord mal informée sur ces problèmes qu'elle a appris par les journaux et la radio. Elle craint qu'un intégration à la Faculté rendra «le contrôle plus difficile» pour la communauté. Elle craint aussi que les restrictions budgétaires ne permettent plus à l'Éducation permanente de garder le même type de services «on ne pourra pas remplir tous les rôles qu'on a rempli par le passé». Une autre membre du Comité consultatif, Fernande Bergeron, se dit aussi mal informée. «La chose à faire maintenant c'est d'aller à la source du problème et d'en savoir plus». L'intégration à son avis «ne sera pas totalement une bonne chose... ça risque de devenir trop académique».

Le Secrétariat provincial de l'A.C.F.A. est aussi préoccupé. Le président, Georges Arès, a rencontré le doyen de la Faculté, Jean-Antoine Bour. Monsieur Arès se dit optimiste mais croit qu'il faut étudier les besoins de la communauté francophone en matière d'éducation post-secondaire. Un comité a donc été créé avec Francophonie Jeunesse de l'Alberta qui s'est déjà penchée sur cette question.

L'AVENIR DE L'ORIENTATION COMMUNAUTAIRE

La crainte principale des intervenants francophones et du directeur de l'Éducation permanente c'est qu'en étant plus intégré, ce service réponde d'abord aux besoins de la Faculté. Ces deux institutions n'ont pas les mêmes priorités. La Faculté a pour mandat d'offrir des cours universitaires, de qualité universitaire, pour les francophones et les francophiles de l'Ouest. Le mandat de l'Éducation permanente, dit Lucien Larose, «c'était vraiment de répondre aux besoins de formation des adultes franco-albertains et francophiles» de l'Alberta.

Il y a donc de l'incertitude et cette situation a été renforcée en août dernier. La Faculté a alors offert de renouveler le contrat du directeur de l'Éducation permanente mais seulement pour 4 mois et à certaines conditions. Ce service pourrait donc se retrouver sans directeur au 1er janvier 1990, soit le même jour où le poste de directeur adjoint sera éliminé.

Lucien Larose a toutefois confiance. La Faculté et l'université, dit-il, nous ont appuyés par le passé. «Je crois que le doyen (Jean-Antoine Bour) voit l'importance de l'Éducation permanente».

Il se demande toutefois ce qu'il adviendra du rôle de son service. Le président de l'A.C.F.A. se dit aussi confiant. Le doyen, dit-il, s'est engagé à rester à l'écoute de la communauté. Il pense qu'il faut aller de l'avant avec la consultation, ce qui sera le rôle du comité A.C.F.A./F.J.A. et du Comité consultatif de l'Éducation permanente. Mais alors que Monsieur Arès parle de consulter la communauté francophone, la Faculté se voit comme devant répondre aux besoins de toutes les communautés qu'elle dessert, francophones comme francophiles.

L'autre comité, le Conseil consultatif de la Faculté est d'ailleurs formé de représentants des groupes francophones et francophiles.

DES QUESTIONS MAIS PAS DE RÉPONSES

Le doyen Jean-Antoine Bour n'a pas encore clairement dit ce qu'il voulait faire avec l'Éducation permanente. Il a toutefois indiqué que la priorité de la Faculté doit être le secteur académique. Il a aussi déclaré à l'émission Point de rencontre qu'il écouterait les recommandations du Comité consultatif de l'Éducation permanente. Mais l'intégration devrait se faire dans les prochains mois et il reste beaucoup de questions à répondre. Les intervenants de la francophonie se disent généralement inquiets parce qu'ils ne connaissaient pas ces plans et parce qu'ils ont peur de perdre une institution qui sert depuis 5 ans les besoins des Franco-Albertains.

Lucien Larose se demande si une fois intégrée l'Éducation permanente sera une priorité pour la Faculté? Il se demande aussi si ce service aura un mandat qui réponde aux besoins des Franco-Albertains et s'il pourra continuer de créer un pont entre la Faculté et la communauté?

• Conseil français

Le congrès 89 du Conseil français: toute une exploration

par JEAN GAUTHIER

EDMONTON - Le Conseil français de l'A.T.A. (The Alberta Teachers' Association) tiendra son dix-neuvième congrès annuel en fin de semaine. Le thème du Congrès 89 est «EXPLORONS»! Il s'agit là d'une exploration de grande envergure à destination du «monde» de l'éducation française en Alberta. Environ cinq-cents explorateurs et exploratrices sont attendu(e)s au Congrès 89.

La ville d'Edmonton est l'hôte de ce congrès, et ce, pour une troisième année consécutive. Le Congrès 89 du Conseil français aura lieu les 20, 21 et 22 octobre 1989 au Coast Terrace Inn (4400 Calgary Trail North). Les congressistes attendus pour le congrès sont des enseignants qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation française langue première et d'immersion. Les directeurs, les administrateurs, les coordonnateurs et les conseillers pédagogiques ne sont pas laissés pour compte. Ces derniers auront la possibilité de participer au pré-congrès, les 20 et 21 octobre.

Le congrès 89 offrira toute une exploration à ses congressistes. Le programme est constitué d'une trentaine de sessions toutes aussi variées les unes que les autres. La majorité des conférenciers animant ces sessions sont de l'Alberta. Des conférenciers de l'Ontario et du Québec seront aussi présents au Congrès 89.

En plus des sessions, le Congrès 89 offrira une gamme d'activités sociales telles la réception d'ouverture le Café-Chantant et la pièce de théâtre «L'égalité brille pour tout le monde» du Théâtre Parminou. L'assemblée générale du Conseil français aura lieu pendant le Congrès 89.

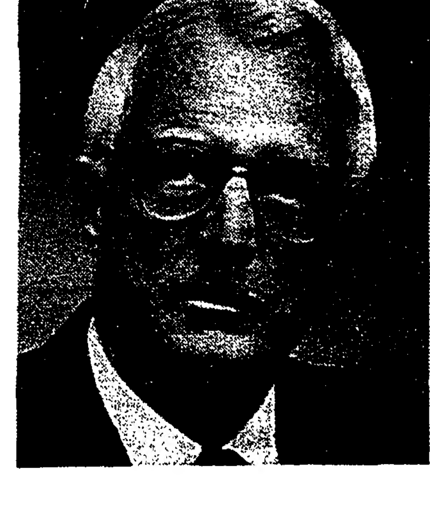
Bref, le Congrès 89 s'annonce fort intéressant. C'est un rendez-vous pour tous les explorateurs et exploratrices. Soyez de l'exploration.

• Élection sénatoriale

Le candidat réformiste l'emporte facilement

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - C'est sans grande difficulté que le candidat du Parti de la réforme, Stan Waters, a remporté la première élection sénatoriale de l'histoire canadienne. Avec 200,000 voix Monsieur Waters a devancé le libéral Bill Code qui a reçu l'appui de 110,000 électeurs. Stan Waters devra maintenant tenter de faire confirmer son élection par le gouvernement fédéral. Le premier ministre Brian Mulroney a toujours refusé de s'engager à reconnaître le choix des électeurs albertains. Selon la constitution canadienne, les sénateurs sont nommés par le premier ministre du Canada à partir d'une liste de noms présentée par le gouvernement provincial. Le premier ministre Don Getty n'a pas dit comment il pourra forcer le fédéral à accepter l'élection d'un sénateur. Des négociations devront donc être entreprises entre les 2 gouvernements et celui qu'ont choisi les albertains. Même si le fédéral refuse d'entériner l'élection de Stan Waters, l'élection sénatoriale de lundi dernier pourrait ouvrir la voie à une réforme du Sénat canadien.



Stan Waters

• Une autre école française?

Le sondage dans Centralta est terminé et le résultat sera connu fin octobre

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Le sondage pour déterminer s'il y a suffisamment de francophones pour justifier la création d'une ou de plusieurs écoles françaises dans la région de Morinville-Legal a été complétée. L'étude n'a toutefois pas encore été divulguée à la demande des commissions scolaires Legal et Thibeault (Morinville) qui ont demandé à étudier le document avant de le rendre public. Le 11 octobre, les membres de la Société des Parents Francophones de Centralta se sont réunis pour prendre connaissance des résultats du sondage. Des modifications ont été demandées et elles devront être effectuées avant que le rapport ne soit rendu public, probablement à la fin d'octobre. Une autre rencontre pour permettre aux parents de s'organiser était prévue pour le 18 novembre.

Bien que le rapport soit demeuré secret, les observateurs s'attendent à ce qu'il reconnaisse la nécessité d'au moins une école française, probablement à Legal, où la population francophone est plus concentrée.

Éditorial

Résultats d'élections...

Lors du Rond-Point 89, les membres de l'A.C.F.A. ont élu, sans opposition, Madame France Levasseur-Ouimet à la présidence de leur association. M. Evens Lavoie de Saint-Isidore a repris sa place au sein de l'exécutif provincial et deux nouveaux venus, Suzanne Thibeaudeau de Fort McMurray et Denis Vincent d'Edmonton apportent, l'une expérience et l'autre jeunesse, à cette équipe dynamique. On sait que Lydia Roy d'Edmonton retient son poste pour une autre année. Donc, on peut qualifier ce nouvel exécutif de bien balancé.

La présidente veut rapprocher l'association provinciale de la communauté franco-albertaine. Voilà une bonne intention qui permettra une meilleure communication et une meilleure compréhension mutuelle entre l'association porte-parole et sa communauté. Dans le contexte actuel, ce rapprochement est primordial et est un gage d'une plus grande unité et d'une fierté encore plus forte. Madame Levasseur-Ouimet veut aussi être à l'écoute des besoins de la communauté afin de pouvoir mieux y répondre. C'est un autre point important qui permettra aux communautés franco-albertaines de s'épanouir, de grandir en se servant d'outils adéquats mis à leur disposition par le Secrétariat provincial de l'A.C.F.A.

Nous souhaitons donc à ce nouvel exécutif un fructueux mandat pour le plus grand bien de la francophonie albertaine.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES ET MUNICIPALES...

Le 16 octobre 1989 passera à l'histoire comme étant un changement radical. Tout d'abord, les électeurs albertains ont lancé un avertissement non-équivoque aux deux paliers de gouvernement: fédéral et provincial en élisant le réformiste Stan Waters lors de la première élection sénatoriale à se tenir au Canada. On veut du changement, du dynamisme et on ne veut pas de la T.P.S. de Wilson. Il est vrai que M. Waters n'est pas le plus grand défenseur de la langue française, refusant de parler le français, même s'il le parle bien. Mais surveillons quelle sera la réaction de Brian Mulroney et de Don Getty face à l'élection de ce réformiste comme sénateur.

Waters vient-il changer les plans de Getty? Mulroney se sentira-t-il lié par la demande de l'Alberta? Cette élection forcera-t-elle la «réforme» du Sénat canadien?

Du côté municipal, des surprises à Edmonton avec l'élection de Jan Reimer au poste de maire et de six femmes aux différents postes d'échevins. Les femmes prennent leur place dans le domaine de la politique municipale comme dans bien d'autres domaines. Soulignons qu'à Calgary, à la commission scolaire publique, douze femmes prennent les rennes de l'éducation alors qu'à la commission scolaire catholique, six femmes détiennent maintenant un siège sur les sept disponibles.

À la commission scolaire catholique d'Edmonton, les électeurs ont effectué un balayage complet. Les francophones de la capitale devront reprendre le dossier de l'éducation française à zéro avec sept nouveaux venus qui ont bien d'autres préoccupations en tête que celle de l'éducation des francophones.

À Bonnyville, les élections ont permis à de nombreux francophones de se faire une place sur la scène municipale et scolaire. Reste à voir jusqu'à quel point ils sont intéressés et prêts à porter le flambeau de la défense des droits des francophones dans ce coin de la province.

En ce qui concerne Centralta, Saint-Paul et Fort McMurray, l'élection scolaire était très importante pour l'avenir de l'éducation des francophones. Les francophones ont fait des percées à Legal et Fort McMurray, mais à Morinville et à Saint-Paul il n'y a rien d'assez précis. La situation demeure difficile et il y a du pain sur la planche pour les parents francophones de ces deux régions.

Somme toute, le peuple a parlé. Reste aux heureux élus à remplir leurs promesses et à travailler pour le bien-être de la communauté albertaine.

PIERRE BRAULT

Pensée de la semaine...

La seule justification d'une vie humaine est dans l'amour: aimer, être aimé, tout est là.

(Raould Follereau)

Réflexion

Érosion du pouvoir d'achat

(suite du 6 octobre)

Parmi les facteurs importants, soulignons l'érosion de la valeur du revenu en provenance d'un certain nombre de sources, par exemple les salaires et les paiements de transfert par les gouvernements, ainsi que la baisse de la valeur des avantages fiscaux relatifs aux enfants, les exemptions et les crédits d'impôts par exemple.

Revenu moyen des familles

Malgré une hausse du nombre de familles à deux revenus au cours de cette période, le revenu moyen des familles (revenus de travail, paiements de transfert et prestations d'aide sociale), qui s'était accru de façon régulière de 1967 à 1980, a commencé à diminuer. En 1986, le revenu moyen des familles s'établissait à 40 350 $, mais sa valeur en pouvoir d'achat avait chuté de 725 $ depuis 1980.

Salaire minimum

Les familles devant composer avec un revenu moyen ont vu leur pouvoir d'achat s'amoindrir. Les personnes à faible revenu ont également subi cette détérioration. En 1975, un travailleur au salaire minimum ayant à sa charge un conjoint et un enfant gagnait 81 pour cent du revenu correspondant au seuil de la pauvreté. Il aurait dû travailler 50 heures par semaine pour gagner un salaire équivalant au seuil de la pauvreté. En 1986, il aurait fallu 87 heures de travail par semaine pour y arriver, une semaine de travail normale ne produisant que 46 pour cent du revenu équivalant au seuil de la pauvreté pour deux adultes et un enfant.

Avantages familiaux

Par suite de changements importants, les régimes des avantages familiaux au Canada ont diminué de valeur pour presque toutes les familles. Les crédits d'impôt pour enfants et les allocations familiales ont été désindexés en partie, et le montant de l'exemption fiscale pour les enfants à charge a été réduit. Ces modifications se traduiront, d'ici la fin de 1988, par une perte annuelle de 700 $ pour une famille à revenu moyen comptant deux enfants.

Avantages fiscaux

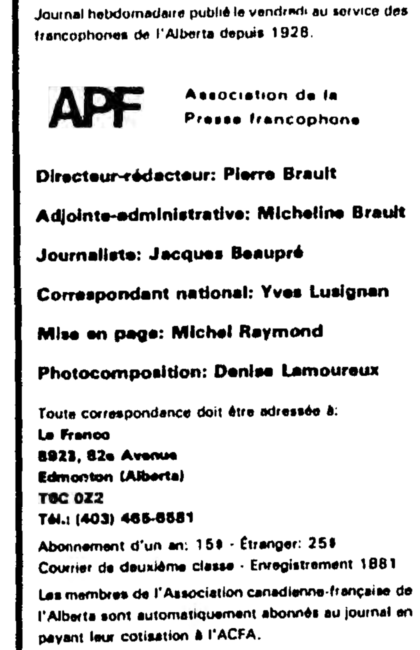
Des modifications récentes au régime fiscal canadien aboutiront à faire payer plus d'impôt par la plupart des familles avec enfants. Malgré l'engagement de l'État à favoriser l'équité dans le cadre de sa réforme fiscale, les familles à revenu élevé, d'ici 1990, subiront des hausses d'impôt inférieures à celles des familles à faible et à moyen revenu.

Par exemple, d'ici 1991, la note d'impôt d'une famille de deux enfants ne comptant qu'un seul revenu de 20 000 $ par année augmentera de 21 pour cent. Pour une famille identique dont le revenu annuel s'établit à 80 000 $, les impôts n'augmenteront que de 3 pour cent.

Répartition des revenus

L'érosion de la valeur des revenus et des avantages a modifié la répartition du revenu parmi les familles canadiennes. De 1980 à 1986, la part de tous les revenus des familles les plus démunies (40% de la population) est tombée de 19,2 à 18,6 pour cent du revenu total au Canada. À l'opposé, la part des familles les mieux nanties (20% de la population) a augmenté de 38,4 à 39,4 pour cent.

à suivre



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Jacques Beaupré
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 466-6581

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Lettres ouvertes

Candidats?

M. le rédacteur

«On crie mais!»

Bien oui on crie pour avoir des écoles françaises, etc.

Mais arrive une élection municipale il n'y a pas de candidats francophones aux postes de commissaires scolaires pour représenter les Franco-Albertains. Quelle honte! Où sera votre représentation?

On parle déjà d'enlever les classes d'immersion. Alors? Pensez-y!

Mme Annette Doré
Edmonton, Alta

Nouvelles régionales

• Rencontre Franco-Jeunesse IV

Du Sud au Nord, ça bouge encore!

par SOPHIE SAVOIE

FALHER - C'est à Rivière-la-Paix que se déroulait la 4e Rencontre Franco-Jeunesse les 6, 7, 8 et 9 octobre derniers. Plus de 125 jeunes d'un peu partout à travers la province se sont réunis pour vivre ensemble une fin de semaine des plus intenses. Ils furent accueilli vendredi à l'école Héritage de Jean-Côté où un souper et des jeux d'intégration les attendaient. C'est à la nouvelle piscine intérieure de Peace River que cette première soirée s'est clôturée.

La journée de samedi a débuté par l'ouverture officielle de la rencontre qui avait pour thème «Du Sud au Nord, ça bouge encore». Mme Dolorès Nolet présentait sa vision de la francophonie en rappelant les débuts de F.J.A. dans la région de Rivière-la-Paix. Par la suite, Les Nordiques, sous la présidence de Johanne Poirier, et les organisateurs de la rencontre offraient un voyage dans le temps. En effet une capsule de temps permettait aux jeunes de laisser un message aux francophones à venir. Celle-ci sera scellée et rouverte dans 25 ans par les 3 premiers bébés francophones à naître dans la région de Rivière-là-Paix à partir du moment de sa fermeture. Cette idée originale a permis aux jeunes de s'interroger sur l'avenir de la francophonie et sur l'importance de leur implication au sein de la francophonie actuelle.

La journée s'est poursuivie avec différents ateliers tels que: Émission de radio «Prochaine Vague», journal «Prochaine Vague», Parlement Jeunesse, théâtre, tissage, vidéo, animation culturelle, caricature et dessin, art oratoire et musique. Un souper et une danse à Tangent terminaient la soirée.

La journée de dimanche débutait par une messe célébrée à Girouxville et se poursuivait à Peace River par un parlement jeunesse qui avait pour but de faire vivre aux jeunes une séance parlementaire et de débattre une question. Ce parlement était dirigé par Aline Taillefer, Présidente de la Fédération des jeunes Canadiens français avec la collaboration de Léo Piquette dont la participation et les discours en ont surpris plus d'un. La journée s'est terminée par un banquet à Saint-Isidore où les présentations et la participation du Groupe Élite furent grandement appréciées.

La rencontre prit fin lundi avant-midi après un bilan de la fin de semaine et un copieux brunch offert par les dames chrétiennes de Girouxville. C'est épuisés, mais heureux, que repartirent les participants de la rencontre vers leurs régions respectives en se disant: «À la prochaine rencontre, ou encore, dans 25 ans!»



Les jeunes ont eu le plaisir de participer à un parlement jeunesse en compagnie de l'ex-député d'Athabasca-Lac La Biche, M. Léo Piquette et de la présidente de la F.J.C.F. Madame Aline Taillefer.
(Photo Sophie Savoie)



Tous étaient attentifs lors de l'ouverture officielle de cette belle fin de semaine à l'école Héritage de Jean-Côté, pour connaître le programme des activités des trois jours. Le déroulement des événements a eu lieu dans différents villages de cette belle vallée de la Rivière-la-Paix.
(Photo Sophie Savoie)



Quel plaisir que de prendre un peu de repos sur les bords de la rivière en compagnie d'amis. La région de la Rivière-la-Paix a un paysage unique et les jeunes ont été à même de le constater en visitant cette région durant cette rencontre Franco-Jeunesse.
(Photo Sophie Savoie)

Un atelier portait sur l'émission Prochaine Vague et les jeunes intéressés à la radio étudiante ou communautaire ont eu la chance de participer à la réalisation d'une émission dont certains extraits ont été repris lors de l'émission du mardi 10 octobre sur les ondes de CHFA.
(Photo Sophie Savoie)

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

OCTOBRE

15	16	17	18	19	20	21
1952: DECES DU PERE JEAN-MARIE LE CLAINCHE (SAINT-PAUL)	1864 MGR D'HERBOMEZ PREND POSSESSION DE SON SIEGE A NEW WESTMINSTER	1884 FONDATION DE L'ECOLE INDIENNE DE DUNBOW	1917 ORDINATION EPISCOPALE DE MGR E.-MARIE BUNOZ (YUKON)	1975 BEATIFICATION DE MGR C-EUGENE DE MAZENOD FONDATEUR DES OBLATS DE M.I.		1902 LES FILLES DE JESUS ARRIVENT A LA MISSION DE ST-JOACHIM

Le 3e âge a fait une percée remarquable lors du Rond-Point 89

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - La question des femmes, celle des jeunes et des personnes du 3e âge ainsi que l'avenir économique des Franco-Albertains ont retenu l'attention au Rond-Point 89 qui s'est déroulé en fin de semaine. Environ 150 personnes ont participé à cette rencontre. Pour la première fois, un atelier était réservé aux aînés franco-albertains. Les quelque 15 participants ont proposé que l'A.C.F.A. aide avec des ressources humaines et financières à créer un comité qui aura pour but de former des associations d'âge d'or. L'objectif final est la formation d'une fédération provinciale. De leur côté, les jeunes de Francophonie Jeunesse de l'Alberta ont adopté un projet de départementalisation pour augmenter l'efficacité et la rentabilité de F.J.A. Les jeunes ont aussi parlé de l'avenir de l'Éducation permanente. Le directeur général de F.J.A., Edmond Laplante, dit que ces inquiétudes viennent du fait que l'Éducation permanente est perçue comme étant l'institution la plus proche de la base de la communauté francophone. Les jeunes craignent que la réorganisation de ce service nuise aux régions.

Le Rond-Point a aussi convenu de créer un dossier Femmes à la suite d'un atelier qui a parlé des femmes et du bénévolat. Dans le dossier économique, les participants ont recommandé que l'A.C.F.A. aide les gens d'affaires à se regrouper et qu'elle leur offre des ressources ainsi que des services de formation et d'information. Quant à l'atelier sur l'Opération SURVIE, il a été fort animé. L'A.C.F.A. tente toujours de négocier une entente avec le gouvernement fédéral et l'Alberta. En plus de demander de l'argent pour le développement économique et culturel des communautés francophones, l'A.C.F.A. demande l'abolition de la loi 60 qui a fait de l'Alberta une province unilingue anglophone. L'A.C.F.A. demande aussi le renforcement des droits scolaires des francophones hors Québec. En février dernier, l'A.C.F.A. était venue «à deux doigts» de s'entendre sur une compensation financière de 110 millions $ en 5 ans. Mais le ministre Lucien Bouchard a changé de ministère et les négociations ont dû reprendre à zéro avec le nouveau Secrétaire d'État Gerry Weiner. L'atelier a convenu de poursuivre les négociations en concluant que même s'il n'y avait pas eu d'entente, l'Opération SURVIE a permis d'aller chercher de nouveaux appuis en plus d'augmenter la fierté des Franco-Albertains. Enfin, le Rond-Point 89 fut l'occasion de saluer l'ex-député d'Athabasca-Lac La Biche, Léo Piquette, qui est devenu un symbole de la lutte des francophones pour la reconnaissance de leurs droits.



En souvenir de ses trois années à la présidence de l'A.C.F.A., Georges Arès (à droite) a reçu des mains de Denis Tardif (à gauche), un magnifique sac de voyage ainsi qu'une bague en or au sigle de l'A.C.F.A.

(Photo Pierre Brault)



L'assemblée annuelle a permis aux membres présents de faire valoir leurs opinions, d'entendre le discours du président de la F.F.H.Q., M. Guy Matte et de participer aux élections. De g. à d.: Agathe Schaaf, Secrétaire de direction, Ghyslain Charron, Directeur général, Georges Arès, Président, Réal Doucet, Lydia Roy, Evens Lavoie et France Levasseur-Ouimet, tous Vice-présidents.

(Photo Pierre Brault)

L'ALBERTA DES AUTRES

L'ALBERTA DES AUTRES cette semaine, ce sont les parents d'enfants francophones en Alberta qui entretiennent une relation singulière avec l'école. Qu'espèrent-ils de cette relation: un bilinguisme qui débouche sur de meilleurs emplois ou un lieu d'épanouissement culturel pour l'enfant?

C'est L'ALBERTA DES AUTRES, sixième volet, diffusée le 25 octobre à 17h00, durant l'émission POINT DE RENCONTRE, à l'antenne de CHFA Radio-Canada.

Un juste équilibre

Projet de concertation - Comités/Groupes Femmes -

De plus en plus les femmes francophones d'Edmonton se regroupent pour faire avancer, ensemble, la cause des femmes. De ce fait, plusieurs dossiers sont mis de l'avant pour rejoindre les besoins des femmes francophones. Que ce soit pour faire de la sensibilisation, diffuser de l'information, rompre l'isolement des travailleuses au foyer, promouvoir l'éducation, aider les jeunes filles à se regrouper, les femmes âgées à répondre aux questions touchant leur vie d'aujourd'hui, les groupes et comités femmes se rendent compte que le besoin est omniprésent à tous les niveaux des groupes.

Vu le nombre croissant de femmes qui se regroupent, le besoin de concertation se fait sentir de plus en plus. Les femmes désirent développer des dossiers propres à la condition féminine, elles veulent se créer une place au soleil; et pour elles, se regrouper implique qu'une force inestimable de ressources potentielles amènera à terme tout le travail accompli par les femmes d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Les femmes francophones d'Edmonton ont réussi a se tracer un chemin, à s'organiser, à se faire écouter; maintenant elles veulent le faire ensemble en plaçant tous les groupes et comités sous un même parapluie, pour être en mesure de connaître le travail de sa consoeur et continuer la route ensemble.

Pour ce faire, une employée a été embauchée pour travailler sur ce projet de concertation qui s'avère des plus fructueux pour l'avancement du dossier femmes d'Edmonton et d'ailleurs, grâce à une subvention du Secrétaire d'État.

Le regroupement des Franco-Albertaines a non seulement un impact certain sur les femmes elles-mêmes mais aussi sur la communauté toute entière.

Depuis tout temps les femmes ont été des pionnières dans le domaine de l'éducation. Au sein des foyers elles ont été et sont encore les enseignantes de la langue française auprès de leurs enfants. Nous retrouvons un grand nombre de femmes bénévoles dans les comités pour l'avancement de l'éducation en français à Edmonton et en Alberta.

En ce qui concerne la sauvegarde de la langue française, elles ont travaillé à l'obtention des garderies et des pré-maternelles, pour que la nouvelle génération puisse vivre et grandir dans sa langue maternelle. C'est un grand pas vers la non-assimilation.

Elles sont les premières à organiser, préparer des rencontres communautaires pour pourvoir à la bonne marche et à la survie de leur communauté francophone.

Elles sont celles qui vont rechercher des services médicaux en français pour elles et leur famille.

Elles sont aussi présentes dans le domaine culturel pour faire connaître et revivre le plaisir de s'amuser et de se rencontrer en français.

Les femmes francophones se retrouvent derrière toutes ces démarches et ces actions ayant un impact direct sur la communauté.

En se regroupant sous un même parapluie, les femmes franco-albertaines pourront recevoir l'information, le support, les ressources pertinentes à leurs besoins afin de faciliter le travail déjà entamé dans les domaines tels que: l'éducation, soins médicaux, communauté, culturel et plus encore.

Le travail évident des femmes, qu'il soit rémunéré ou bénévole, publique ou familial mènera la communauté franco-albertaine à prendre conscience de son bagage culturel, à renforcer son entité et sa fierté nationale.



Arts et spectacles

• Produit culturel

Les salons du livre de l'ACELF: une histoire d'amour et de culture

par JACQUES BEAUPRE

EDMONTON - Depuis 41 ans, l'Association Canadienne d'Éducation de Langue Française (ACELF) s'est donnée une mission... celle de promouvoir et de protéger l'éducation et la culture canadiennes-françaises dans toutes les communautés francophones du Canada.

L'ACELF est formée de membres individuels, d'organismes qui oeuvrent dans le milieu de l'éducation et de représentants des ministères de l'Éducation de chacune des 10 provinces.

LES SALONS DU LIVRE

Créés en 1977, les salons du livre sont à l'image de cet objectif. Ce n'est pas une vente de livres mais une foire culturelle où se mêlent les livres, la musique, la chanson, le cinéma et même les métiers d'art.

En arrivant à Edmonton le 29 octobre prochain, l'ACELF installera le 100e salon du livre de son histoire. Cette année le thème sera: LIRE, C'EST GRANDIR.

Dans son programme, l'ACELF se dit «persuadée de la très grande valeur et de l'impact culturel du salon (...) alors que les membres de la communauté peuvent enfin s'approvisionner et renouer avec la littérature d'expression française».

«Notre but premier, dit le président, Eddy Slater, est de susciter un véritable intérêt pour la lecture, en français, d'oeuvres canadiennes et de favoriser ainsi de nouvelles habitudes de lectures auprès des clientèles visées».

DE TOUT POUR TOUT LE MONDE

Ces salons sont de véritables foires culturelles et il y en a pour tout le monde, pour tous les âges. Les visiteurs auront le choix entre 40,000 livres (2,000 pour les mini-salons), des centaines de disque, des cassettes, des logiciels. Il y aura aussi de l'animation, la présence d'écrivains et d'éditeurs. À Calgary et à Edmonton les organisateurs, c'est-à-dire les régionales de l'A.C.F.A. ont aussi prévu des spectacles, des conférences, des soirées d'improvisation et la présence, en premier, de films de l'Office National du Film. Les salons comprennent aussi un volet pour les écoliers. À Edmonton, Calgary et Lethbridge, des artistes iront dans les écoles pour répondre aux questions des enfants et développer chez eux le goût de la lecture et de l'illustration.

Quant aux livres ils sont divisés en une vingtaine de catégories que ce soit le livre pour enfant, pour adolescent, la bande dessinée ou les regroupements thématiques.

LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR Y SERA AUSSI

Comme à tous les salons de l'ACELF, les librairies locales sont invitées à participer et Le Carrefour ne fait pas exception.

Pour les visiteurs ce sera l'occasion de rencontrer le personnel du Carrefour et de s'informer sur les services offerts par la librairie. Les salons de l'ACELF, c'est une grande foire culturelle qui revient une fois tous les 3 ans, mais la librairie Le Carrefour est une présence constante qui offre aux Franco-Albertains ces livres, disques et cassettes français dont ils ont tant besoin.

Le Librairie Le Carrefour organise aussi pour la 3e année consécutive ses mini-salons du livre. Cet automne ces salons se dérouleront là où l'ACELF ne sera pas présente.

Les mini-salons de La Librairie Le Carrefour:
Fort McMurray .... du 4 au 11 octobre
Saint-Paul .... du 16 au 23 octobre
Plamondon .... du 4 au 20 novembre
Centralta .... du 8 nov. au 2 décembre

• Une réorientation pour l'Agence

L'Agence Détour change de main

par JACQUES BEAUPRE

EDMONTON - Créée il y a un an et demi par l'A.C.F.A. l'agence Détour sera désormais parrainée par la Fédération Culturelle Canadienne-Française (F.C.C.F.). Pour Ghyslain Charron, Directeur général de l'A.C.F.A., il s'agit d'un changement nécessaire parce que l'agence dessert toutes les provinces et les territoires de l'Ouest.

Francis Potié

Le président de la F.C.C.F., Roger Lalonde dit que cette nouvelle association rendra plus facile les contacts entre l'agence et les différents organismes culturels de l'Ouest. La F.C.C.F. permettra aussi à l'agence d'opérer sous une charte fédérale. Roger Lalonde pense que «dans trois ans, l'agence pourra être en mesure d'être autonome si elle limite ses dépenses et son personnel.» À sa première année l'agence a enregistrée un surplus de 6 000 $ sur des ventes de 300 000 $ mais cela n'a été possible que grâce à des subventions qui ont atteint 250 000 $.

La Fédération compte d'ailleurs sur d'autres importantes subventions du Secrétariat d'État et du ministère fédéral des Communications pour rentabiliser l'agence. Dans 3 ans toutefois, l'agence sera plus connue, plus présente dans le milieu et l'on croit qu'elle devrait alors être rentable.

Cette nouvelle association met fin à plusieurs mois de négociations et c'est le nouveau directeur de l'agence, Francis Potié qui aura pour tâche de mener à terme ce projet de diffusion du produit artistique francophone de l'Ouest. Francis Potié parle d'ailleurs de changements. «Le plus grand changement c'est que Détour ne représentera plus autant d'artistes. On ne veut plus d'un nombre infini d'artistes (...) on en veut un nombre limité et vendre au maximum ces «produits» là.» Lors du lancement officiel de l'agence à l'automne dernier, Détour avait suscité beaucoup d'intérêt et d'espoir. Cinquante et un artistes et groupes artistiques s'étaient inscrits en l'espace de quelques semaines. «C'est impossible, dit Francis Potié, pour une agence comme celle-ci, avec 3 employés, de représenter correctement 51 artistes. (...) L'an dernier je pense que c'était nécessaire parce qu'il faillait savoir ce que les gens voulaient.» Le nombre d'artistes clients avait d'ailleurs déjà été réduit avant le départ de l'ex-directeur, Clermont Bouchard.

NE GARDER QUE LES MEILLEURS

L'agence veut donc faire une sélection. Elle veut représenter les artistes qui ont le plus de potentiel, ceux qui sont prêts à faire face à la compétition dans un marché canadien qui n'est pas encore vraiment accessible aux artistes francophones de l'Ouest. Françis Potié mise donc sur les artistes parmi les plus connus comme Térez Montcalm, Alex Mahé, le groupe Les Bûcherons, le groupe Élite. Au niveau du théâtre, l'agence représente la troupe pour enfants Le Coyotte. Il songe aussi aux autres francophones de l'Ouest comme Gérald Laroche du Manitoba.

«NOTRE TRAVAIL C'EST LA VENTE DE SPECTACLES, PAS LA FORMATION».

L'autre changement c'est que plus que jamais Détour se veut strictement un service de vente de spectacles. «Nous autre notre «job» ce n'est pas de former les artistes. C'est de prendre des artistes qui sont déjà développés (...). C'est finalement de la vente et du marketing. Ce n'est pas plus compliqué que ça. On a un produit à vendre pis c'est de rejoindre

(suite en page 9...)

• Le rock en français

Une musique surprenante, étonnante, qui plait aux jeunes

OTTAWA (A.P.F.) - Croyez-le ou non, mais la musique francophone parallèle se porte beaucoup mieux à Winnipeg qu'à Caraquet, dit Marc Chouinard, le directeur général du Festival international de rock de Montréal (FIRM).

Il s'est promené un peu partout au Canada français. Marc Chouinard connait bien l'Acadie, parce qu'il en est originaire, mais peine perdue. Il n'a pas trouvé un seul groupe à présenter au FIRM cette année. Non, les hors Québec se sont manifestés dans l'Ouest canadien, où le directeur général a eu le plus de choix pour constituer le programme du FIRM qui s'est tenu du 2 au 8 octobre.

Grâce à l'Ouest canadien, le FIRM a pu présenter dans la superbe grande salle de Montréal, le Spectrum, le groupe Mocambo de Toronto et le guitariste Jacques Lussier de Winnipeg, un gars originaire de Saint-Boniface, au Manitoba.

«Je suis allé à Winnipeg et en Ontario, et j'ai eu le choix», dit Marc Chouinard, qui rêve de présenter en dehors du Québec les groupes qui font l'affiche du FIRM.

En fait de groupes, le FIRM a su décrocher les gros canons en France, en Italie et même au Québec qui était représenté par, entre autres, Michel Pagliaro, Vilain Pingouin, Ralph et les Baronics... De France, on a eu droit au super reggae-rock des Babylon Fighters, ce groupe de sept musiciens tous blancs ramassés autour du chanteur, un Antillais. Et ça bordasse fort avec les Babylon Fighters.

La Belgique n'était pas en reste avec le duo Sttellla (notez les trois «l»), un nom qui provient de l'attachement légendaire des mangeurs de moules et de frites pour la bière Stella. Jean-Luc et Mimi Fonck ont littéralement déchaîné le public du Spectrum avec leurs chansons qui s'apparentent à ce que serait du stand-up comic constitué de chansons. «Les poissons s'en fishent et les pieds s'en footent», dit Sttellla, mordus que sont les Fonck aux jeux de mots.

La musique parallèle au Canada comme en Europe se promène dans un même dédale de portes fermées. Jean-Luc Fonck, lui, pensent que ce sont les vieux qui contrôlent tout, les radios, les palmarès, les maisons de disque. Pas facile alors pour ces groupes qui font de la musique pas ordinaire, et percer.

«C'est un peu la mentalité du: on ne prête qu'aux riches», dit Jean-Luc.

Marc Chouinard, lui, tient mordicus à faire connaître le rock parallèle francophone à tous les parlants français de cette planète. Il a les contacts, et tout dépend des nombreux festivals d'un océan à l'autre qui se montreraient intéressés.

Mais qu'est-ce qu'elle a de si particulière, cette musique, pour que les radios la boude et pour que dès la première écoute, les jeunes, les adolescents surtout, en oublient leur musique anglaise? Si ce n'est pas qu'elle s'affirme dès le départ par son anti-conformisme, par son aspect théâtral qui cumule l'humour et, le rejet du prêt-à-penser, cette musique est assurément celle d'aujourd'hui, maintenant.

Prenons les VRP, c'est-à-dire les Voyageurs, représentants, placiers comme on dit en France, ou encore les simples colporteurs, comme on dit chez-nous. Eux, ils ne peuvent pas ne pas surprendre.

Les VRP n'ont pratiquement aucun instrument de musique qui ressemble à quelque chose de connu. La basse, c'et un seau en plastique, une ficelle et un manche à balai. La batterie, c'est une mallette sur laquelle on frappe avec des brosses à patates. Et ça sonne très bien, merci. Tant et si bien que lorsqu'on écoute leur disque «Remords et tristes pets», on ne dirait jamais que la musique a été créée à partir de ces instruments de cuisine.

Amateurs de rock, du vrai, j'entends, cherchez ces disques des groupes Sttellla, Babylon Fighters, VRP, Mano Negra, Chihuahua, Los Carayos, Vilain Pingouin, et les autres. Si votre disquaire est un pro, il connaîtra sûrement le moyen de se les procurer. Et pour les rockeurs comme tels, astiquez vos instruments pour la prochaine édition de cet unique festival au Canada français à promouvoir la déride d'une langue qui n'a pas de poil gris.

Agence Détour

(suite de la page 8)

autant d'acheteurs que possible».

La formation des artistes, l'aide technique et artistique dont ils peuvent avoir besoin, ils peuvent aller la chercher ailleurs comme à l'A.C.F.A. provinciale qui a créé un programme de subventions pour la formation afin d'encourager les artistes à améliorer la qualité de leurs spectacles. Certains en ont déjà profité comme le groupe Élite (musique) et Gisèle Lemire (théâtre).

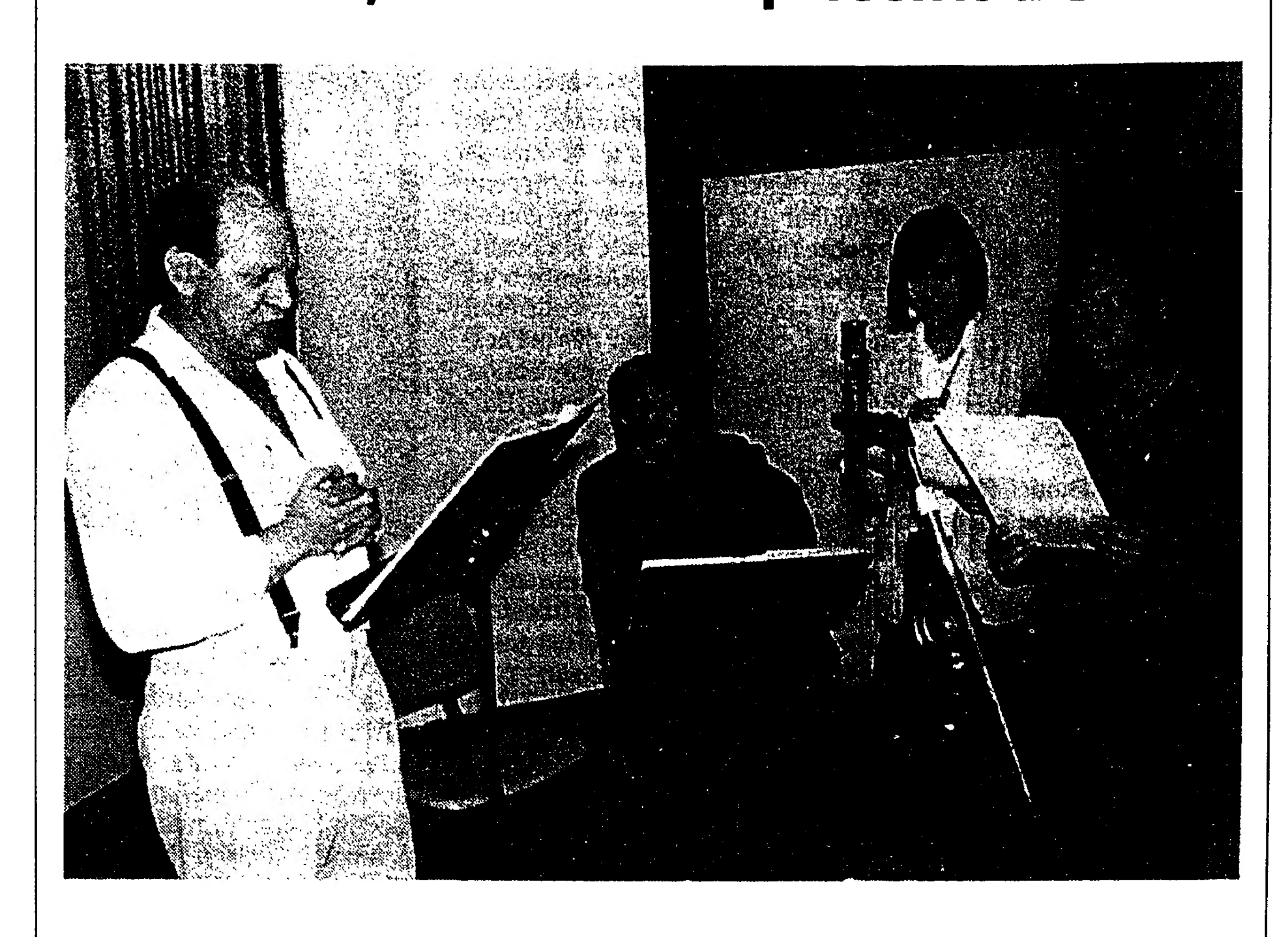
«IL FAUT DÉVELOPPER D'AUTRES MARCHÉS»

Françis Potié pense que pour maintenant le principal marché demeure les communautés francophones et les écoles d'immersion. Mais il veut développer d'autres choses comme la vente de spectacles dans les clubs et les cafés et dans les nombreux festivals.

IL FAUT PENSER RENTABILITÉ

Pour Détour, cette année sera très importante. Cette année il n'y a plus de subventions et des ventes de 250 000 dollars comme l'an dernier, ce n'est pas assez. Pour Françis Potié, l'agence doit donc fonctionner comme n'importe quelle entreprise et faire ses propres profits. «C'est le meilleur service qu'on peut rendre à la francophonie». Pour y arriver, dit-il, «tout ce qu'on peut faire c'est d'offrir un bon produit, d'être efficace, honnête et plaisant à travailler avec. Tout le monde, l'artiste, l'agence et l'acheteur doivent pouvoir faire de l'argent».

«L'Ilusion», radio-théâtre présenté à CHFA



À l'occasion de son 40e anniversaire, CHFA présente son premier radio-théâtre depuis plusieurs années.

L'ILLUSION, un texte original de Louis-Georges Dionne de Calgary, faisait récemment l'objet d'une production aux studios de Radio-Canada à Edmonton.

Quatre comédiens bien connus en Alberta jouent dans ce drame psychologique. Sur la photo (de gauche à droite) on peut voir Claude Binet, Clermont Bouchard, Gisèle Lemire et Evelyne Hamon.

L'équipe technique de CHFA était composée, pour sa part, de Pierre-Paul Bujold et George Deslauriers.

L'émission fera partie de la série LE THÉÂTRE DU LUNDI, et sera entendue sur tout le réseau français de Radio-Canada le lundi 20 novembre. C'est une émission signée Ronald Tremblay.

SONDAGE SUR LA POSSIBILITÉ D'ÉTABLIR UNE ÉCOLE PUBLIQUE FRANCOPHONE À EDMONTON

Un groupe de parents d'Édmonton élabore présentement un projet pour l'obtention d'une école publique francophone. Le projet sera soumis à la Commission scolaire publique d'Edmonton au mois de novembre 1989 avec pour objectif de rendre le service disponible dès septembre 1990.

POURQUOI UNE ÉCOLE PUBLIQUE FRANCOPHONE?

1. Parce qu'il y a à Edmonton 90% d'enfants éligibles pour un enseignement en français, qui ne fréquentent pas les écoles catholiques francophones.
2. Pour offrir une diversité de choix de programmes scolaires aux parents francophones.
3. Pour ouvrir la francophonie d'Edmonton à la pluralité culturelle et religieuse.

Si vous êtes intéressés aux objectifs de notre comité et que vous êtes parents, veuillez remplir le feuillet sondage ci-joint et le retourner à l'adresse indiquée.

Je, sousigné(e), déclare: **Veuillez cocher**

- que je suis citoyen(ne) canadien(ne); ☐
- que ma première langue apprise et comprise est le français ☐

ou

- que j'ai reçu mon instruction, au niveau primaire, en français au Canada ☐

ou

- que je suis parent d'un(e) enfant qui a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français au Canada. ☐
- Je suis parent de:

	NOM	DATE DE NAISSANCE	LANGUE MATERNELLE (cochez seulement une case) FRANÇAIS	ANGLAIS
1er enfant	________	________	☐	☐
2e enfant	________	________	☐	☐
3e enfant	________	________	☐	☐
4e enfant	________	________	☐	☐

Autres: Utilisez le verso de ce feuillet.

Nom du parent ________

Adresse ________

________ C.P. ________

Tél.: ________

Oui je désire inscrire mon(mes) enfant(s) à une école publique francophone.

Signé par ________ ce ____ jour de ________ 19 ____

à ________

Retournez à:

Comité pour une école publique francophone
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
Pièce 100, 8925 - 82 avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2



Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

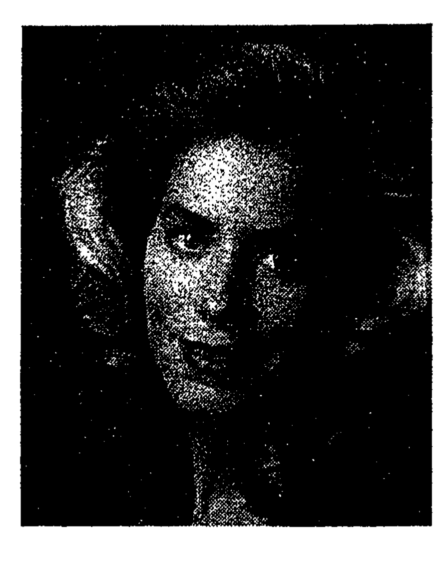
Michel Sardou, Sardou, Sélect/Trema PGCT-101.
Allons-y les sifflets à roulettes et les percussions, le chanteur français Michel Sardou (né à Paris en 1947) est de retour. Xième de la dynastie sardouienne, «Sardou», enregistré outremer comprend naturellement son grand succès du jour «La même eau qui coule» (une toune entraînante avec une petite mélodie qui colle à la peau). Sardou ne laisse pas moins transparaître ici avec «Attention les enfants», «Elle pleure son homme» et «Dans ma mémoire elle était bleue» une volonté de toucher un public plus large par des orchestrations que l'on serait tenté de qualifier de plus commerciales. Les nouveaux titres portent les signatures de Sardou, Delanoe, Barbelivien et Renaux.

Daniel Hétu «Daniel Hétu» Sélect/Cupidon CU-160.
Daniel Hétu (fils du musicien Lucien Hétu) a enregistré son premier microsillon en 1971 (un disque instrumental des plus grands succès de Roger Whittaker). C'est en 1979 avec le lancement du 45 tours «Je t'attendais» que le grand public su reconnaître dans sa voix la clé qui mène au sommet de la popularité. C'est justement cette voix portante et charmeuse qui embaume sans retenue l'atmosphère de cet album d'amour. On prend plaisir ici à faire tourner: «Ne t'en va pas», «Tous les deux», «Le coeur en quarantaine» et «Souvenir de vacances». Du pop français, romantiquement vôtre dont le travail est soigné de la composition jusqu'à l'exécution.

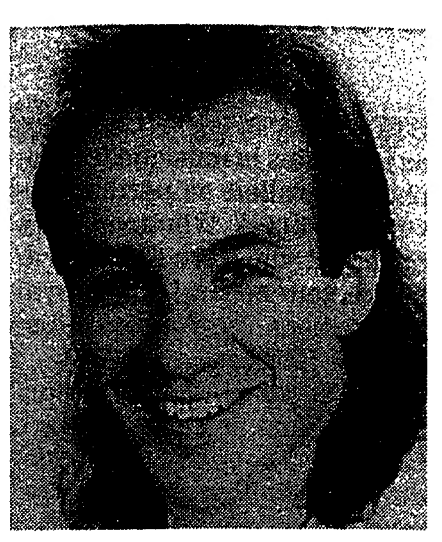
Cachalot «Fais une belle job» Trans-Canada AP-8902.
Cachalot (Robert St-Pierre, Louis Gagnon, Martin Murray, Richard Drouin et Christian Laflamme) est un nouveau groupe québécois. La grande qualité de Chacalot, c'est qu'il a toute la spontanéité hargneuse de cetains grands groupes du rock'n'roll et en plus il possède tout le savoir-faire et la cohésion instrumentale des vieux professionnels. De plage en plage on retrouve des mélodies simplistes et des voix très proches de celles de Gerry Boulet, de Plume Latraverse et de Michel Rivard. L'accompagnement à travers l'enregistrement est essentiellement électrique, varié et ne s'impose jamais sur les vocaux. En somme du matériel amusant: «Le oui et le non», «Fais une belle job», «Les gros sabots», etc. Un bon achat.

Tanya Tucker «Greatest Hits» Capitol C1-91814.
Cette chanteuse de musique country a débuté sur la scène musicale en 1972 avec la chanson «Delta Dawn». Cet album-ramassis comprend ses plus grands succès sur l'étiquette Capitol: «Daddy And Home», «Strong Enough To Bend», «If I Don't Come Easy», «One Love At A Time», «Just Another Love», «I Won't Take Less», etc. en plus d'une toune inédite intitulée «Stay Open All Night». En somme, un 30 cm qui s'adresse aux grands fervents de Tanya Tucker.

Récital de chant et de piano pour le 40e anniversaire de CHFA


Gisèle Rouleau


Lorraine Fontaine O'Connell


Paul Lamoureux

EDMONTON - Les festivités entourant le 40e anniversaire de CHFA se poursuivent à Bonnyville, avec le récital offert par Lorraine-O'Connell, soprano et Gisèle Rouleau, pianiste, le 28 octobre à 20h00 à la salle Lyle Victor Albert. Elles interpréteront des oeuvres de Debussy, Fauré et une oeuvre inédite de Paul Lamoureux sur un poème de Georges Bugnet, commandée spécialement pour l'occasion par CHFA.

Une fois de plus, CHFA s'est efforcé de mettre en scène des artistes franco-albertains. Effectivement, si toutes deux poursuivent des études musicales en dehors de la province, Gisèle et Lorraine sont originaires d'Edmonton. Quant à Paul Lamoureux, également d'Edmonton, il mène une carrière fructueuse aux États-Unis.

Gisèle Rouleau étudie avec le Dr Natalie Pépin à l'Université de Montréal où elle est une candidate au doctorat en musique. Elle a complété sa maîtrise à l'université Johns' Hopkins à Baltimore en 1985. Ses études l'ont menée à travers l'Europe et le Canada: en Hongrie à l'institut de Kodaly et à l'Académie Liszt, en Autriche au Mozarteum de Salzbourg, en Alberta à l'Université de l'Alberta et à l'école des Beaux Arts de Banff et en Ontario au Conservatoire de Toronto.

Gisèle s'est distinguée en remportant la première place dans plusieurs concours. Ses trophées incluent la médaille d'or du concours de piano Charles Noble Bach et une médaille du Conservatoire de Toronto dans la catégorie orgue.

Gisèle a joué pour des personnalités aussi diverses que la Reine-Mère Mary, le roi et la reine de Thaïlande, Mohammad Ali et le pape Jean-Paul II.

Native d'Edmonton, Lorraine Fontaine-O'Connell a toujours été entourée de musique. Dès son jeune âge, elle chante dans différentes chorales et participe à plusieurs spectacles au sein de la communauté franco-albertaine.

Elle commence ses études musicales en guitare classique tout en poursuivant des études secondaires à l'école J.H. Picard d'Edmonton.

En 1986 elle commence ses études de chant avec la soprano Anna Tamm-Relyea qui dit d'elle: «Lorraine est très musicale et capable d'une interprétation sensible et imaginative».

Avec sa famille elle déménage à Montréal en 1988 afin d'étudier avec Colette Boky et Joseph Rouleau à l'Université du Québec à Montréal.

Lorraine est heureuse de se trouver dans un milieu francophone qui lui permet de s'épanouir dans sa culture. Comme elle dit: «C'est un honneur de pouvoir chanter à l'occasion du 40e anniversaire de la radio française en Alberta. CHFA a été pour moi un lien avec les artistes francophones qui m'ont inspirée à poursuivre une carrière».

Paul Lamoureux, fils de Léandre et Jeanne Lamoureux, est né à Edmonton le 17 avril 1959. Il a commencé des études de piano à l'âge de 9 ans chez les soeurs de l'Académie Assomption et à la fin de ses études secondaires à l'école J.H. Picard, il s'inscrit au Grant MacEwan Community College où il obtient un diplôme en «Performing Arts-Music». Ensuite, c'est l'exil au North Texas State University à Denton, Texas, école de musique réputée pour son programme de jazz. Il termine ses études en 1984, ayant obtenu un Baccalauréat et une Maîtrise en Musique, avec une spécialisation en jazz.

À 15 ans, Paul suivait des cours de fanfare avec Monsieur Léonard Rousseau qui lui a fait découvrir le saxophone. C'est rapidement devenu son instrument de prédilection.

Depuis 1985 Paul Lamoureux demeure à Nashville, Tennessee, où la scène musicale lui permet de gagner sa vie en tant que musicien professionnel. Actuellement Paul est en tournée aux États-Unis et au Canada avec le groupe de musique «rock» Chrétien «De Garmo & Key».

Le récital de Bonnyville est offert gratuitement aux auditeurs de CHFA. Pour réserver des billets il suffit de téléphoner à l'A.C.F.A. de Bonnyville au 826-5275 ou à l'A.C.F.A. de Saint-Paul au 645-4800.

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 23 OCTOBRE 1989

CS	SD	TITRE	INTERPRÈTE
1	1	**La femme d'or**	Gerry Boulet
2	2	**C'est la vie**	Marc Lavoine
3	4	**Car je t'aime**	Paul Piché
4	5	**Et tu marches**	Richard Séguin
5	3	**Premier rôle**	Viktor Lazlo
6	6	**C'est écrit**	Francis Cabrel
7	8	**Là-bas dans l'ombre**	Roch Voisine
8	9	**Reste-là**	Mario Pelchat
9	7	**J'savais pas**	Robert Charlebois
10	10	**Je décolle**	Jean-Michel Navarre

CS: cette semaine **SD:** semaine dernière

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les appels reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant à l'émission entre 18 h et 19 h au 466-2432 lors de la présentation du Palmarès.



• Cartes de crédit

Les ministres de la consommation et des corporations proposent des changements

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Lors de leur rencontre annuelle qui s'est déroulée à Saint-Jean (Terre-Neuve) le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations et ses 10 homologues provinciaux se sont entendus pour accroître la protection des consommateurs. Encore une fois, ce sont les cartes de crédit qui ont le plus retenu l'attention.

Les 11 ministres se sont dits préoccupés, parce qu'à leur avis, les compagnies informent mal les consommateurs sur la façon dont est calculé l'intérêt. Peu de consommateurs savent, par exemple, que pour ne pas payer d'intérêt ils doivent payer 100% de leur compte mensuel.

Par exemple:	compte mensuel	456,00 $
	le consommateur paie	455,00 $
	solde	1,00 $

• Le consommateur devra payer de l'intérêt sur 456,00 $. POUR NE PAS PAYER D'INTÉRÊT IL AURAIT DÛ PAYER LA TOTALITÉ, SOIT 456,00 $.

Les ministres ont conclu que les compagnies émettrices de cartes de crédit ont fait des efforts, mais à leur avis, cela n'est pas assez.

Ils n'ont toutefois pas l'intention de changer la loi. Ils demandent plutôt aux compagnies d'améliorer volontairement la façon dont ils informent les consommateurs.

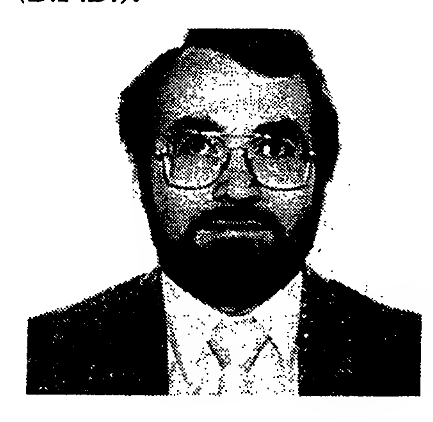
Certains développements technologiques inquiètent aussi les ministres. Ils ont demandé à leurs fonctionnaires de se pencher sur les problèmes soulevés par le télémarketing. Le télémarketing c'est la vente de biens ou de services par téléphone. Des Canadiens se sont plaints parce qu'ils croient que les compagnies ne devraient pas avoir le droit de les déranger à la maison, généralement à l'heure du souper ou en soirée. Plusieurs consommateurs se sont aussi plaints que l'information donnée était inadéquate, qu'il n'y avait pas de service après vente et qu'à l'occasion le télémarketing était utilisé par des fraudeurs. Dans un tel cas, le consommateur paie comptant ou en donnant le numéro de sa carte de crédit et il ne reçoit pas le produit qu'il a acheté ou alors il reçoit un produit qui n'est pas celui pour lequel il a payé.

Pour mieux informer les consommateurs et encourager une meilleure coopération entre les compagnies, les consommateurs et les clients, les ministres ont aussi décidé de créer une semaine de la consommation. Elle se déroulera à la fin d'avril 1990.

• P.M.E.

Elles doivent profiter pleinement des services financiers et de gestion conseil

EDMONTON - De l'avis de Les Gibson, les dirigeants de petites entreprises qui sont tournés vers l'avenir doivent profiter pleinement de toutes les possibilités qui leur sont offertes s'ils veulent sortir gagnants sur les marchés très concurrentiels d'aujourd'hui. M. Gibson est le nouveau directeur de la succursale d'Edmonton de la Banque fédérale de développemnet (B.F.D.).



Les Gibson

Au service de la B.F.P. depuis 20 ans, M. Gibson était auparavant directeur de district, Prêts, à la succursale d'Edmonton. Il assume ses nouvelles fonctions depuis août dernier. Au fil des années, il a acquis une solide expérience dans la détermination des besoins financiers et en matière de gestion des petits entrepreneurs: On n'en apprend jamais trop sur les façons de bien gérer une entreprise, dit-il. Si elles veulent réussir, conserver leur part du marché, les P.M.E. doivent profiter pleinement des services financiers et de gestion-conseil qui leur sont offerts.

M. Gibson a déclaré que ses objectifs pour l'année à venir seront de promouvoir et de soutenir la croissance et le développement des petites entreprises à Edmonton et dans toutes les petites communautés avoisinantes. La Banque a beaucoup à offrir, et en tant que membre de cette communauté, je dois faire tout ce que je peux pour maintenir notre milieu des affaires en bonne santé.

La Banque fédérale de développement est une société d'État qui favorise la création et le développement d'entreprises au Canada, particulièrement les petites et moyennes entreprises. Elle offre des prêts à terme et des cautionnements de prêts, du capital de risque et un large éventail de services de formation en gestion, de consultation et de planification.

Finances...

La protection de vos placements

Comme de nombreux autres Canadiens, vous vous êtes sûrement posé la question sur la sécurité des sommes en dépôt auprès des principales institutions financières.

Il n'y a aucune crainte à y avoir lorsque l'on connaît et respecte les règles de la Société d'assurance-dépôts du Canada (S.A.D.C.) ou de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec (le pendant au Québec de la S.A.D.C.).

En réponse aux accusations voulant que peu nombreuses sont les personnes qui connaissent les règles de la S.A.D.C., cette dernière a lancé tout récemment une campagne de publicité. Ainsi dans une brochure bilingue, la S.A.D.C. explique dans un langage simplifié la couverture qu'elle offre.

Il est important de remarquer que ce ne sont pas toutes les institutions financières qui peuvent offrir la garantie de la S.A.D.C., société créée en 1967 par la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada. En fait, seules les banques, les sociétés de fiducie et les sociétés de crédit peuvent adhérer au régime offert pas la S.A.D.C.. Advenant que l'une des sociétés membres de la S.A.D.C. souffre d'un désastre financier, le montant d'assurance à verser est prélevé à même un fonds constitué des cotisations des membres, celles-ci étant déterminées selon l'importance de chacune des institutions financières. Bien entendu, le gouvernement d'Ottawa s'engage à combler tout désastre financier important.

Le plafond de la couverture offerte par la S.A.D.C. s'élève à 60 000 $ par compte ouvert dans une institution financière membre.

Cela ne semble pas une grosse somme. Cependant, en réalité un particulier peut avoir des millions de dollars protégés par la S.A.D.C. en ouvrant une douzaine de comptes bancaires assurable dans diverses institutions membres. Il doit toutefois faire face à tous les problèmes que cela implique.

Même si vous confiez toutes vos économies qu'à une seule institution membre, la protection par compte auquelle vous aurez droit ne peut être supérieure à 60 000 $.

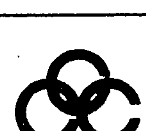
L'assurance de base de 60 000 $ couvre les comptes-chèques, les comptes d'épargne, les mandats, les dépôts et certificats de placement garantis (les C.P.G. d'une durée supérieure à 5 ans ne sont pas admissibles à l'assurance de la S.A.D.C.).

Rien ne vous empêche de souscrire une assurance individuelle distincte (maximum 60 000 $) pour les fonds d'un REER ou d'un FERR. N'oubliez pas que les fonds du REER ou du FERR doivent être investis dans des modes de placement assurables aux termes de la S.A.D.C.

Si vous êtes marié, vous et votre conjoint pouvez avoir un compte commun admissible à la couverture de base de 60 000 $. En d'autre mots, les dépôts versés à un compte commun sont considérés distinctement des autres comptes que vous pouvez avoir dans une même institution.

Cette chronique est une commandite de...





conseil canadien de la coopération

SEMAINE NATIONALE DE LA COOPÉRATION

MESSAGE DE M. MAURICE E. THERRIEN, PRÉSIDENT DU CONSEIL CANADIEN DE LA COOPÉRATION À L'OCCASION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA COOPÉRATION

Si l'on jette un bref regard en arrière, on constate que la coopération a fait des progrès importants au Canada depuis le début du siècle. Au cours des ans, elle s'est avérée une formule efficace de prise en main de l'économie.

La coopération, et c'est là que réside son plus grand succès, permet à des millions d'hommes et de femmes partout au pays de se regrouper autour d'un projet commun à partir de leurs propres besoins. La coopération constitue une manifestation tangible d'entraide et de solidarité de toutes les personnes qui y sont impliquées.

Le thème de la Semaine: **«DANS L'INTÉRÊT COLLECTIF»** permet de mettre en évidence le fonctionnement démocratique, l'enracinement dans le milieu, l'engagement bénévole des dirigeants, la promotion de l'éducation et le sens de l'innovation qui caractérisent les coopératives.

La Semaine nationale de la coopération constitue également un moment privilégié pour s'interroger sur les moyens dont nous disposons pour rendre la coopération toujours plus présente dans nos communautés et aux moyens à mettre en oeuvre pour satisfaire les nouveaux besoins qui auront été identifiés.

Au nom du Conseil Canadien de la Coopération, je souhaite à toutes et tous une bonne et fructueuse Semaine nationale de la coopération.

Maurice E. Therrien

Agriculture

• Une question de labour

Les pratiques culturales antiérosives donnent de meilleurs rendements

OTTAWA - Les agriculteurs peuvent obtenir de meilleurs rendements s'ils ne labourent pas le sol. En trois ans d'essais sur le terrain, à la Ferme expérimentale d'Agriculture Canada à Indian Head, en Saskatchewan, les rendements du lin ont augmenté de 42% avec l'application de pratiques culturales antiérosives.

La production de pois et les rendements du blé de printemps ont aussi connu des hausses de 23 et de 27% respectivement.

Ces essais font partie de 12 ans de recherche ayant pour but de déterminer les effets, à court et à long termes, du passage des méthodes traditionnelles aux pratiques axées sur la conservation des sols qui réduisent l'érosion par le vent et l'eau.

Les chercheurs étudient les effets de ces pratiques sur la qualité du sol, les rendements des cultures, les maladies de la plante et de la racine ainsi que sur les mauvaises herbes.

«Nous essayons de créer des systèmes de production végétale économiquement viables tout en prenant en charge des problèmes pressants touchant l'environnement», affirme Guy Lafond, agronome spécialiste des céréales à Indian Head. «Et nous ne perdons pas de vue les facteurs économiques».

Il ajoute que ces pratiques présentent d'autres avantages. Par exemple, les plantules de lin ont de meilleures chances de survie si elles sont semées directement sur chaume plutôt que dans un champ labouré de façon classique.

Le chaume protège les plantules de lin, qui sont très délicates, contre le vent et le chancre de chaleur.

«Lorsque les particules de terre, balayées par le vent, acquièrent de la vitesse, les jeunes plants de lin peuvent être sectionnés à la base», explique M. Lafond.

Une couverture de chaume protège également les jeunes plants contre l'impact d'une pluie battante et facilite l'infiltration de l'eau. D'après les scientifiques, on n'a constaté aucun changement appréciable des populations ni de la densité des mauvaises herbes après l'adoption de pratiques culturales antiérosives.

• S.C.A.

Projet de normalisation de la terminologie agricole et des systèmes de rapport

OTTAWA - La Société du crédit agricole (S.C.A.) a conclu une entente avec le cabinet d'experts-conseils Deloitte Haskins & Sells en vue d'établir un consensus, au sein de l'industrie, en matière de terminologie financière agricole et de systèmes de comptabilité et de rapport. Le projet, qui devrait s'achever en 1991, est financé conjointement par Emploi et Immigration Canada, de concert avec le Comité d'emploi agricole Canada-Ontario.

Ce projet a pour principaux objectifs: de dégager un consensus sur les méthodes de recueillir et d'analyser l'information financière agricole; d'élaborer un manuel de terminologie financière agricole et de systèmes de rapport.

La terminologie financière agricole et les systèmes de rapport varient souvent d'une province à l'autre, d'un organisme à l'autre, et parfois au sein même des organismes. L'utilisation d'une terminologie uniforme devrait simplifier et rationaliser la comptabilité agricole. Les agriculteurs seraient les premiers à bénéficier de normes applicables à l'ensemble du secteur. Les avantages qui en découleraient seraient l'obtention d'informations de meilleure qualité pour faciliter la prise de décision, la possibilité de comparer la performance d'une ferme par rapport à l'industrie, et la simplification de la présentation de l'information financière aux prêteurs, aux agences gouvernementales et aux entreprises agricoles.

Les prêteurs, les organismes gouvernementaux et les administrateurs de programmes auront beaucoup moins de difficulté à interpréter l'information financière si elle est recueillie selon des normes communes. Les chercheurs en gestion agricole pourront mettre au point de meilleurs moyens pour mesurer la performance financière, et les gouvernements pourront baser leurs décisions de politique sur une information beaucoup plus fiable.

Tout au long du projet, on s'efforcera de dégager un consensus au sein du secteur agricole canadien. Le projet commencera plus tard cet automne, avec la préparation d'un document de travail, axé sur la consolidation des nombreux termes utilisés par les organismes desservant l'agriculture. Les consultants rencontreront des représentants des principaux groupes d'utilisateurs partout au pays. Ces consultations permettront de sensibiliser l'ensemble du milieu agricole. Le rapport final contiendra entre autres un glossaire des termes approuvés par les organismes clés. Ce glossaire sera publié. Le rapport contiendra aussi des recommandations sur la tenue régulière d'un forum national où l'on discutera des problèmes en matière de rapport financier.

Les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Grande-Bretagne ont préparé ou préparent des lignes directrices sur l'information financière agricole. L'Europe devrait faire de même bientôt puisqu'elle se dirige vers l'intégration économique en 1992. Dans ce contexte, ce projet de la S.C.A. arrive à point. En effet, en lançant son propre projet d'uniformisation, le Canada restera au diapason de ses partenaires commerciaux.

Les consultants de Deloitte Haskins & Sells communiqueront bientôt avec les représentants du secteur agricole. Si vous désirez participer à ce projet, veuillez communiquer avec Samson Bélair/Deloitte Haskins & Sells ou avec la Société du crédit agricole.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

TransCanada PipeLines Limited
Demande relative aux droits exigibles le 1er janvier 1990

L'Office national de l'énergie ("l'Office") tiendra une audience publique pour l'examen d'une demande, datée du 26 juillet 1989, dans sa version révisée le 27 septembre 1989, présentée par TransCanada PipeLines Limited ("TransCanada") conformément à la Partie IV de la **Loi sur l'Office national de l'énergie**, visant à obtenir des ordonnances concernant les droits que TransCanada peut exiger pour les services rendus du 1er janvier au 31 décembre 1990.

L'audience commencera le lundi 27 novembre 1989 à 13 heures, heure locale, dans la salle d'audience de l'Office national de l'énergie, 473, rue Albert, Ottawa (Ontario).

L'audience sera publique et se tiendra pour obtenir la preuve et les opinions pertinentes des parties intéressées au sujet de la demande.

Quiconque souhaite intervenir dans l'audience doit déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire de l'Office et en signifier trois copies à TransCanada à l'addresse suivante:

Maître James M. Murray
Avocat principal
TransCanada PipeLines Limited
B.P. 54
Commerce Court West
Toronto (Ontario)
M5L 1C2

TransCanada fournira une copie de la demande à chaque intervenant.

Les interventions écrites doivent être déposées d'ici le 20 octobre 1989. La Secrétaire publiera ensuite une liste des intervenants.

Quiconque souhaite seulement présenter des commentaires au sujet de la demande doit les présenter par écrit à la Secrétaire et en envoyer une copie à TransCanada. Les commentaires doivent être déposés d'ici le 14 novembre 1989.

Pour se procurer des renseignements, en français ou en anglais, concernant les instructions relatives à l'audience (ordonnance d'audience RH-3-89) ou l'ébauche révisée des **Règles de pratique et de procédure de l'ONE** datée du 21 avril 1987 qui régissent toutes les audiences, il suffit de communiquer avec la Secrétaire ou le Bureau de soutien de la réglementation de l'Office à (613) 998-7204.

Louise Meagher
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

• Edmonton et Régina

Les villes les plus meurtrières au Canada

OTTAWA (A.P.F.) - Bonne nouvelle, les meurtres sont à la baisse au Canada.

Un total de 575 homicides ont été déclarés au pays en 1988, soit le deuxième plus bas niveau depuis 1973, et le plus bas taux pour 100,000 habitants depuis 1971, rapporte Statistique Canada.

Le nombre d'homicides est inférieur de 10 pour 100 par rapport à 1987 et de 11 pour cent à la moyenne des 10 années précédentes.

Autre bonne nouvelle qui fera taire les partisans de la peine de mort, qui se recrutent chez les policiers. Pour la première fois en 25 ans, aucun agent de police n'a été tué dans l'exercice de ses fonctions en 1988. En 1987, trois agents avaient tués dans ces circonstances.

Statistique Canada nous apprend aussi que la moitié des victimes d'homicides ont été tuées dans leur résidence en 1988 et qu'un plus grand pourcentage de femmes (63,9 pour cent) que d'hommes (42,4 pour cent) ont été victimes de meurtres à la maison.

Plus d'un tiers des homicides sont commis par des membres de la famille immédiate, soit des femmes tuées par leur mari (70 cas), des maris tués par leur femme (21 cas), des enfants tués par leurs parents (32), des parents tués par leurs enfants (11) ou des enfants de mêmes parents tués par un frère ou une soeur. Bref, comme au cinéma!

Les proportions les plus élevées de victimes (29 pour cent) et de suspects d'homicides (47 pour cent), ont été notées chez les personnes âgées de 18 à 29 ans.

Pour la troisième année consécutive, le taux d'homicide provincial le plus élevé est au Manitoba. Viennent ensuite l'Alberta et la Colombie-Britannique. L'Île-du-Prince-Édouard atteint le plus bas taux depuis la septième année d'affilée.

À noter que la Nouvelle-Écosse a atteint son plus bas taux d'homicide depuis 1974. Il en est de même pour le Québec (depuis 1971) le Nouveau-Brunswick (depuis 1969). et la Saskatchewan qui a le taux le plus bas depuis 1966!

Les villes les plus violentes en ce qui a trait au taux d'homicides sont Edmonton et Régina. Les plus faibles taux enregistrés dans les villes l'ont été à Saskatoon et à London.

GAGNANTE de la chaîne stéréo



Madame Christine Martineau d'Edmonton, une fidèle auditrice de CHFA a remporté le concours annuel de la rentrée dans le cadre de l'émission matinale «Au Café Show». Le réalisateur de l'émission M. Raymond Deslauriers lui a remis une magnifique chaîne stéréo d'une valeur de 1 000 $. *(Photo Pierre Brault)*

Carrières et professions

D'Iberville Fortier félicite les Franco-Albertains



Léo Piquette a eu l'occasion de s'entretenir durant quelques minutes avec le Commissaire aux langues officielles D'Iberville Fortier après le banquet durant lequel on a rendu hommage à Léo Piquette, Georges Arès, Denis Tardif, Réal Doucet et Josée Lajoie.

(Photo Pierre Brault)

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - De passage dans la capitale albertaine, le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, a félicité les francophones de l'Alberta pour «avoir pris leur cause en main et pour la défendre avec conviction et dévouement.» Prenant la parole dans le cadre des soirées causerie de la Faculté Saint-Jean, Monsieur Fortier s'est réjoui de la publication du rapport Desjarlais sur l'école franco-albertaine. Le commissaire a d'ailleurs profité de sa rencontre avec le sous-ministre de l'éducation de l'Alberta, Rino Bosetti, pour demander au gouvernement d'utiliser ce rapport comme base de discussion pour la création d'un réseau d'écoles françaises en Alberta. D'Iberville Fortier a par ailleurs rappelé qu'il demande à toutes les provinces et au fédéral de s'entendre pour étendre les services dans les langues des minorités officielles. Il s'est enfin prononcé pour le maintien du programme d'aide financière aux contestations judiciaires en matière de langue. Selon Monsieur Fortier il ne fait pas de doute que les minorités de langues officielles continueront d'avoir besoin des tribunaux pour faire valoir leurs droits.

Plus tard, en réponse à des questions de journalistes anglophones, le commissaire a rétabli les faits quant au traitement de la minorité anglaise du Québec. La majorité canadienne anglophone, dit-il, a tendance à oublier que même avec la loi sur l'affichage (loi 178) la minorité anglophone québécoise est mieux traitée que la plupart des minorités francophones du pays. À une autre question, il a rappelé que son rôle est d'aider les Canadiens à mieux comprendre les problèmes des minorités de langues officielles. Si pour les francophones hors-Québec, le commissaire aux langues officielles, est perçu comme un allié pour la défense de leurs droits; pour les anglophones, il est vu comme quelqu'un qui peut expliquer les problèmes linguistiques du Canada car il est souvent difficile pour la majorité anglophone de comprendre les problèmes et les demandes des minorités francophones hors-Québec.

Carrières et professions

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 21 au 27 octobre 1989

SAMEDI

11h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
12h00 **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA**
12h30 **DIVERS:** Ermitage
13h00 **UNIVERS DES SPORTS**
14h00 **AUTOSPORT MOLSON:** Monterey
14h30 **CINÉ-FAMILLE:** Pierre et Pompey
16h30 **GÉNIES EN HERBE**
17h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
17h10 **NORMA JEAN** dite Marilyn Monroe
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON:** New Jersey à Montréal
20h30 **SAMEDI PM**
21h30 **LA BANDE DES SIX**
22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h05 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
23h15 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Mais qui a tué Mary

DIMANCHE

11h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
12h00 **LA SEMAINE VERTE**
13h00 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
14h00 **RENCONTRES**
14h30 **LES MATINÉES DU DIMANCHE:** Sans témoins
16h10 **COURT MÉTRAGE:** Bébé Béluga
16h30 **PROPOS ET CONFIDENCES**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h05 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
18h30 **FAUT VOIR ÇA!**
19h00 **STAR D'UN SOIR.**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Gala «Excellence 89» de La Presse
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **SCULLY RENCONTRE**
23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h20 **CINÉ-CLUB:** Un dimanche à la campagne

LUNDI

15h30 **LES SCHTROUMPFS**
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **BÊTES PAS BÊTES**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **LE TEMPS D'UNE PAIX.**
20h00 **UN SIGNE DE FEU**
21h00 **CINÉ-OUEST** (5e de 13)
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** L'obsédé

MARDI

15h30 **LES SCHTROUMPFS**
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **MINI-QUIZ**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **SUPER SANS PLOMB.**
20h00 **L'HÉRITAGE**
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA** L'homme de la rivière d'argent

MERCREDI

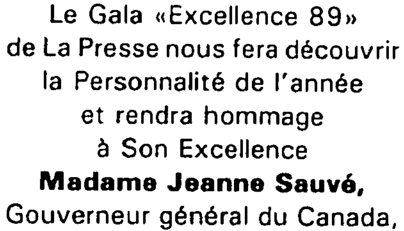
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **LE CHEVALIER LUMIÈRE**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DU SIMPLE AU MULTIPLE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **COMMENT ÇA VA?**
20h00 **LE GRAND REMOUS.**
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ.**
21h00 **L'OR ET LE PAPIER**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** Le grand défi

JEUDI

15h30 **LES SCHTROUMPFS**
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **CHARAMOULE**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **FAMILLE DE CHEZ-NOUS**
19h00 **CTYVON**
19h30 **LA COUR EN DIRECT.**
20h00 **SÉRIE-PLUS:** Le tour du monde en 80 jours
21h00 **LE GRAND SECRET**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA** Lacombe Lucien

VENDREDI

15h30 **LES SCHTROUMPFS**
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **AU JEU**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **ROCK, POP ET RELAX**
19h00 **LASER 33-45.**
20h00 **LES GRANDS FILMS:** Association de malfaiteurs
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** Nuit de noces chez les fantômes



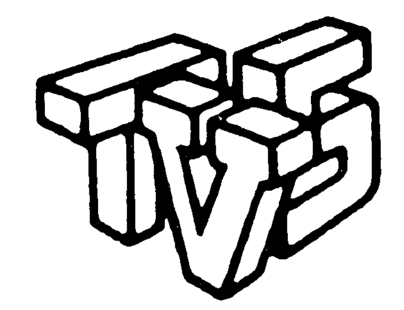
Le Gala «Excellence 89» de La Presse nous fera découvrir la Personnalité de l'année et rendra hommage à Son Excellence **Madame Jeanne Sauvé,** Gouverneur général du Canada, aux **Beaux Dimanches** de la Télévision de **Radio-Canada,** le **22 octobre** à **20 h 00.**





Phileas Fogg **(Pierce Brosnan)** et son inlassable poursuivant, le détective Fix **(Peter Ustinov)** dans l'une des mille et une aventures qui les attendent dans **Le Tour du monde en 80 jours** qui débute à la Télévision de **Radio-Canada,** le jeudi **26 octobre** à **20 h 00.**

La télévision internationale de langue française



Semaine du 21 au 27 octobre 1989

(heure de l'Est)

SAMEDI

14h00 **DESTINATION LE MONDE**
15h00 **VIVA**
16h00 **TÉLÉTOURISME**
16h30 **LES ANIMAUX DU MONDE**
17h00 **CONTINENTS FRANCOPHONES**
18h00 **L'ÉCHIQUIER FÉDÉRAL**
18h30 **LA FRANCE VUE DU QUÉBEC**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **PARCOURS**
20h30 **SACRÉE SOIRÉE**
22h00 **L'INTERVIEW**
23h00 **SANTÉ VISIONS**
23h30 **JAZZ IN CONCERT**
24h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** (rediffusion)
24h30 **PARCOURS** (rediffusion)
01h30 **SACRÉE SOIRÉE** (rediffusion)
03h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

14h00 **ÉCOLE BELGE DE VIOLON**
15h05 **APOSTROPHES**
16h30 **OCÉANIQUES**
17h00 **TRENTE MILLIONS D'AMIS**
17h30 **L'ÉCOLE DES FANS**
18h25 **LE QUART D'HEURE DU PROCOPE**
18h40 **LE DIVAN**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'AFRIQUE DES FEMMES**
20h00 **APOSTROPHES**
21h15 **GROS MÉCHANT SHOW**
22h15 **ÉDITION SPÉCIALE**
23h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** (rediffusion)
24h15 **L'AFRIQUE DES FEMMES** (rediffusion)
24h45 **APOSTROPHES:** (rediffusion)
02h00 **GROS MÉCHANT SHOW** (rediffusion)
03h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

14h50 **BONNE JOURNÉE!**
15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
15h30 **TEMPS PRÉSENT** (rediffusion)
16h30 **LE PETIT JOURNAL**
17h00 **RÉCRÉATION**
17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
18h50 **BONNE SOIRÉE!**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
20h00 **7 SUR 7**
21h00 **PYRÉNÉES, PIRÉNEOS**
22h00 **SOUS LE REGARD DE LÉNINE**
23h00 **ACTUEL**
23h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ A2** (rediffusion)
24h20 **L'INFO-5** (2e édition) (rediffusion)
24h50 **7 SUR 7** (rediffusion)
01h50 **PYRÉNÉES, PIRÉNEOS**
02h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

14h50 **BONNE JOURNÉE!**
15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
15h30 **7 SUR 7**
16h30 **ISTAMBUL**
17h00 **RÉCRÉATION**
17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
18h50 **BONNE SOIRÉE!**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
20h00 **USHUAIA**
20h30 **CHAMPS ÉLYSÉES**
22h00 **CIEL, MON MARDI!**
23h30 **DOSSIERS CARABINE**
24h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
24h30 **L'INFO-5** (2e édition) (rediffusion)
01h00 **USHUAIA**
01h30 **CHAMPS ÉLYSÉES**
03h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

14h50 **BONNE JOURNÉE!**
15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
15h30 **USHUAIA**
16h00 **PARCOURS**
17h00 **RÉCRÉATION**
17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
18h50 **BONNE SOIRÉE!**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
20h00 **THALASSA**
21h30 **TÉLÉOBJECTIF**
22h00 **VISITEUR D'UN SOIR**
22h30 **MARTIN, OURS DES PYRÉNÉES**
23h00 **ON A MARCHÉ SUR LA LUNE** (8/9)
23h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
24h15 **L'INFO-5** (2e édition)
24h45 **THALASSA**
02h15 **TÉLÉOBJECTIF**
02h45 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

14h50 **BONNE JOURNÉE!**
15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
15h30 **BIZNESS NEWS**
16h35 **CIEL ET TERRE DU MIDI-PYRÉNÉES**
17h10 **RÉCRÉATION**
17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
18h50 **BONNE SOIRÉE**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
20h00 **EX LIBRIS**
21h00 **AVIS DE RECHERCHE**
22h30 **PARIS SAINT-LAZARRE**
23h30 **HISTOIRES NATURELLES**
24h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
24h30 **L'INFO-5** (2e édition)
01h00 **EX LIBRIS**
02h00 **AVIS DE RECHERCHE**
03h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

14h50 **BONNE JOURNÉE!**
15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
15h30 **LE POINT DE LA MÉDECINE**
17h10 **RÉCRÉATION**
17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
18h50 **BONNE SOIRÉE!**
19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
20h00 **TEMPS PRÉSENT**
21h00 **CINÉMA, CINÉMAS**
22h00 **RENCONTRES AVEC...**
22h30 **PARIS SAINT-LAZARE**
23h30 **ALICE**
24h15 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**

Bloc-notes



Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Edmonton

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).
(PJA)

ENTRE-FEMMES, rencontre de 9h à 11h tous les lundis à l'école Saint-Thomas d'Aquin. Salle 110 pour les mamans, salle 107 pour les enfants. Info.: Christiane, au 466-5012, Rosemarie, au 465-3618.
3/11

Du 10 au 19 octobre le Consulat Général de France à Edmonton présente: Exposition 1789-1989. Lieu: Faculté Saint-Jean, salle 150 de 14h à 21h tous les jours. Samedi de 18h30 à 20h. Pas le dimanche.
27/10

«Le comité de parents pour une école publique francophone à Edmonton invite tous les parents intéressés par l'établissement éventuel d'une nouvelle école française, non-confessionnelle et parrainée par la commission scolaire publique d'Edmonton, de préinscrire IMMÉDIATEMENT leurs enfants en téléphonant au 469-4401. Ce sondage durera jusqu'à la mi-novembre. Pour plus d'informations, contactez le 469-4401 ou 468-6934.
10/11

Du 29 octobre au 1er novembre, salon du livre de l'ACELF organisé par l'A.C.F.A. régionale en collaboration avec la librairie le Carrefour. Lieu: à la cafétaria de la Faculté Saint-Jean, 8406 - 91e rue (Marie-Anne Gaboury) Bienvenue à tous! Info.: Mario, au 469-4401.
3/11

L'Association des Scouts et Guides de l'Alberta est à la recherche d'animateurs(trices). Pour le devenir, tu n'as pas besoin d'être expert. Il te suffit d'aimer les jeunes, d'être prêt à donner de ton temps et avoir 18 ans et plus. Si tu crois en la jeunesse et a la valeur éducative du mouvement, alors viens et contribue à l'épanouissement de la jeunesse francophone. La satisfaction personnelle est grande, l'expérience enrichissante! Pour nous rejoindre contacter Annie ou Diane au 468-6983.
27/10

Calgary

Les 23 et 24 juin 1990 se déroulera encore une fois à Calgary le Festival francophone. Pour ce faire nous avons besoin de bénévoles. Si vous êtes intéressé, contactez Lorraine au 272-9278 ou l'A.C.F.A. au 228-4095.
17/11

Les Scouts et Guides de Calgary sont à la recherche d'animateurs(trices) pour nos jeunes francophones. Pour plus d'informations, contactez: Jean au 245-4028 ou Lorraine au 272-9278.
17/11

Plamondon

Une semaine d'activités se déroulera du 29 octobre au 4 novembre. Plusieurs autres concours sont prévus pour tous les âges. Pour de plus amples renseignements, appelez aux numéros 798-3896 ou 798-3324.
4/11

Rivière-la-Paix

Falher: Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne à 19h30 le 2e mercredi de chaque mois. Pour info: Roger au 837-2152.
27/10

Falher: La réunion mensuelle du Comité culturel régional aura lieu au Centre Notre-Dame le 25 octobre à 19h30. Pour info: Monique au 624-8264.
27/10

Tangent: Heures d'ouverture de la Bibliothèque au Centre Culturel: le vendredi de 13h à 17h et le dimanche de 12h à 14h.
27/10

Saint-Isidore: Réunion du Carnaval le 11 octobre au Centre culturel à 19h30. Pour info: Thérèse au 624-8855.
27/10

Falher: Mini-salon du livre de l'ACELF à l'École Héritage les 29 et 30 octobre. Pour info: l'A.C.F.A. 837-2296.
27/10

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.



Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Provincial

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.
05/90

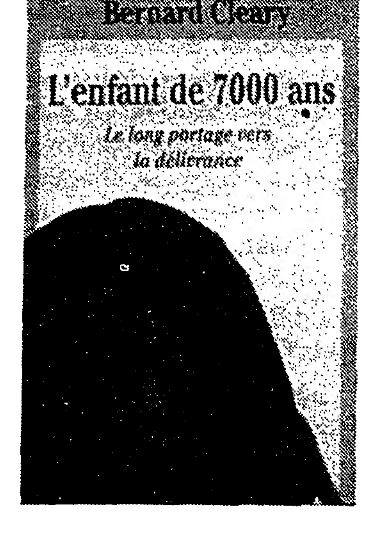
Edmonton

Voulez-vous être votre propre patron sans risque financier? Compagnie de marketing et gestion, membre du New York Stock Exchange, recherche des entrepreneurs/gérants. Potentiel de faire de 50 000 $ à 100 000 $ la première année. Contactez Augustin au 424-5554 (bur.) ou 435-2873 (rés.).
3/11

Recherche gardienne, genre grand-maman, pour petite fille de 2 ans, mercredi et vendredi de 8h30 am à midi. Appelez Hélène au 439-4603.
3/11

Garderais enfants chez moi, en après midi, à compter de 11h15, je demeure en face de l'école Maurice-Lavallée. Appelez Debbie au 465-5805.
3/11

Les sélections du Franco



Aux éditions du Septentrion

L'enfant de 7000 ans

Le long portage vers la délivrance de Bernard Cleary

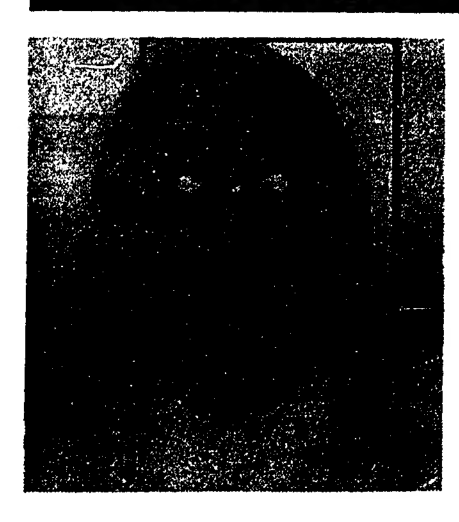
L'enfant de 7000 ans présente une vision de l'intérieur, celle des Autochtones et de son auteur. Quels sont leurs problèmes, leurs angoisses? À quoi tient cette peur du futur, un futur qui les a toujours possédés, sinon dépossédés? Sur quoi se fondent leurs revendications territoriales? Que veulent les Autochtones du Canada? Quel a été leur cheminement? Quels sont leurs qualités et leurs défauts de société?

Autant de questions, et bien d'autre, qui trouvent leurs réponses dans cet ouvrage sans détour, écrit dans un style direct, clair, parfois brutal, mais très honnête. L'auteur nous met en présence des préjugés des uns et des espoirs des autres.

D'origine amérindienne, Bernard Cleary a vécu hors réserve. Il a exercé la profession de journaliste au quotidien *Le Soleil*, et a enseigné le journalisme pendant plus d'une douzaine d'années à l'université Laval, à Québec. Depuis 1986, il est négociateur en chef et coordonne les négociations territoriales globales que le Conseil Attikamek-Montagnais a engagées avec le gouvernement du Canada et celui du Québec.

288 pages - 22,95 $ prix suggéré.

Nécrologie



RODRIGUE

M. Wilfrid Rodrigue, résidant de Marie-Reine Alberta né le 12 septembre 1906 à Saint-Ephrem Cte Beauce, Québec, enfant de Johnny Rodrigue et Apolline St-Pierre est décédé le 13 septembre 1989 à l'hôpital de Peace River à l'âge de 83 ans et un jour. Il laisse pour pleurer sa perte, ses quatre enfants, Ladislas (Jeannine), Réal (Ruth Sarah), Raymond (Réneilde) de Marie-Reine, une fille Laurentine (Mme Conrad Gaucher) de Granby, Québec, 14 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut célébré le 16 septembre en l'église de Marie-Reine à 10h et la sépulture au cimetière de Marie-Reine. Les porteurs étaient M. Mark Belzile, M. Maurice Tremblay, M. Maurice Dubois, M. Gérard Chouinard, M. Adrien Tremblay, M. Charles Desrosiers. M. Claude Rodrigue portait la croix.

La famille désire remercier l'organiste, Mme Thérèse Proulx, les choristes, Mme Mariette Tramblay, Mme Juliette Tremblay, Mme Joyce Cyr, Mme Élaine Desrosiers, Mme Mariette Desbiens, Mlle Marrina Tramblay ainsi que la directrice Mme Julie Gour.

Un merci spécial aux célébrants, R.R.P.P. Louis Colin et Gérard Fortier, les servants, Alain et Serge Rodrigue, petits-fils du défunt. Merci à la lectrice Joanne Rodrigue et l'eulogiste Francine Dostie ainsi que pour l'aide précieuse des dames qui ont préparé et servi la collation au Centre culturel de Marie-Reine après le service.

Un merci spécial à la maison funéraire Chapel of Memories Ltd. de Peace River.

Les avis de décès, c'est gratuit

PRIERE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

S.B.G.



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, Téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h, (heure des Rocheuses) à la date limite déterminée.

PROJET
N° 802472 - POUR TRANSPORTS CANADA
CALGARY, ALBERTA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE CALGARY
REMPLACEMENT U.P.I.

Date de fermeture: **le 7 novembre 1989**

Les documents de soumission sont disponibles à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) et à la chambre 632, Édifice Harry Hays, 220 - 4e avenue, S.E., Calgary (Alberta). Ils peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton et Calgary, (Alberta).

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canadä



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14h (heure des Rocheuses) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

N° 660077
EDMONTON, ALBERTA
PLACE DU CANADA - 9e et 10e ÉTAGES
TRAVAUX PUBLICS CANADA
RÉNOVATIONS

Date de fermeture: **le 31 octobre 1989**

Dépôt: **aucun**

Les documents de soumission sont disponibles à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta). Ils peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association de la construction situé à Edmonton, Alberta.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canadä

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 11 h

Les Caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 15 octobre

En 1954, les 15 et 16, l'ouragan *Hazel* traverse le bassin du lac Ontario. Des pluies diluviennes s'abattent sur Toronto: 214 mm en 72 heures. Les vents et les inondations causent 80 pertes de vie et des dégâts évalués à 25 M $. *Hazel* fait couler plus d'encre que tout autre événement météorologique canadien.

C'est arrivé un 16 octobre

En 1944, le navire *Saint-Roch* de la Gendarmerie royale arrive à Vancouver, devenant le premier bateau à compléter la traversée par le Passage nord-ouest. Au cours de l'aller, le navire était resté prisonnier des glaces pendant 2 hivers. Il a effectué le voyage de retour en 86 jours.

C'est arrivé un 17 octobre

En 1984, entre le 15 et le 18, une tempête de neige traverse l'Alberta et la Saskatchewan. À Edmonton, on signale plus de 150 accidents et l'horaire des vols est perturbé. Cette chute de neige à Edmonton en octobre établit un record de 54,1 cm. Les 42,8 cm tombés à Régina constituent également un record pour octobre.

C'est arrivé un 18 octobre

En 1976, les 18 et 19, des vents de tempête frappent Terre-Neuve avec des rafales atteignant 140 km/h à St. John's. De nombreux toits sont arrachés et le vent fait tomber des arbres sur plusieurs véhicules. Au large du cap Race, 13 des 15 membres d'équipage périssent lors du naufrage en haute mer du *Gabriella*.

C'est arrivé un 19 octobre

En 1844, des vents du sud-ouest de la force d'un ouragan font monter les eaux des lacs Érié et Ontario, inondant les rues de Buffalo (N. Y.) et de Toronto. On signale 200 noyades.

C'est arrivé un 20 octobre

En 1974, une tempête de neige exceptionnellement précoce et violente cause de lourds dégâts dans le sud des Maritimes. Une chute de neige mouillée de 25 à 40 cm et des vents forts détruisent vergers et récoltes et endommagent des bâtiments. Les communications sont coupées et le service ferroviaire est interrompu.

C'est arrivé un 21 octobre

En 1987, la station météorologique de Kejimkujik, au sud de la Nouvelle-Écosse, enregistre 25 mm de pluie acide ayant un pH de 3,2 à mi-chemin entre l'acidité des pommes et le vinaigre faible. Un pH de 4,7 suffit pour causer des dommages écologiques alors qu'un pH sous 4,0 est alarmant.

Source: Environnement Canada

Transports Canada | Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports | Airports Authority Group

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services énumérés plus bas, adressées à Transports Canada, au **Surintendant régional, Service du matériel et des contrats, suite postale 1100, 11ième étage, zone 4, Place du Canada, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E6,** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14 h, (heure avancée des Rocheuses)** à la date limite de fermeture. Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau mentionné ci-haut, téléphone 495-3932, télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

NO DE DOSSIER: SR3045

PROJET: SERVICEDS DE GARDES DE SÉCURITÉ, AÉROPORT FORT SMITH, FORT SMITH, T.N.-O.

DATE LIMITE: le 9 novembre 1989
DÉPÔT: aucun

INFORMATIONS TECHNIQUES: B. Hval Gérant de l'Aéroport, téléphone: (403) 872-2007

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE: R. Kotch, Gestionnaire des contrats, téléphone (403) 495-3933.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié sur les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canadä

Nécrologie



TROTTIER

Le 4 octobre dernier, la francophonie albertaine perdait une autre pionnière en la personne de Madame Valéda Trottier (née Cormier). Née le 28 janvier 1886 à Gentilly, comté de Nicolet, Québec, d'une famille de six enfants, elle vécut son enfance et sa jeunesse à Sainte-Angèle de Laval où elle fit ses études chez les Soeurs de l'Assomption. En 1913, elle quitta définitivement le Québec pour l'Alberta où elle épousa peu après Alphonse Trottier, en l'église du Sacré-Coeur de Calgary. En 1920, le couple s'établit à Morinville et en 1927, M. Trottier devient maître de poste à cet endroit, fonction qu'il remplit pendant 26 ans, avec l'assistance de son épouse.

Valéda Trottier vécut près de 70 ans à Morinville où elle fut bien connue et estimée pour sa participation au plan civique et paroissial. Elle s'éteignit doucement au Foyer Youville de Saint-Albert à l'âge de 103 ans et 8 mois. Elle laisse dans le deuil deux filles: Thérèse Miles de Vancouver et Cécile d'Edmonton, une petite-fille, Dr Lorraine Miles de Victoria, C.-B. ainsi que des nièces et des neveux.

Les obsèques se déroulèrent en l'église Saint-Jean-Baptiste de Morinville avec l'abbé Réal Levasseur, officiant. Un bon nombre d'amis se joignirent à la famille pour rendre un dernier hommage à cette vaillante pionnière. Jusqu'à ces toutes dernières années, Mme Trottier fût très alerte et active. Pendant plus de 20 ans, ses mains habiles de couturière ont confectionné des vêtements pour les démunis du Tiers-Monde. Animée d'une profonde piété, possédant un sens d'humour peu ordinaire doublé d'une grande simplicité et charité, elle répandit la joie et la paix autour d'elle surtout auprès des résidants des Foyers de Morinville (1979-1986) et de Saint-Albert (1987-1989). Elle se fit aussi remarquer par un attachement de bon aloi à la langue et à la culture française.

«S'il y avait plus d'amour et moins d'ambition, disait-elle souvent, il n'y aurait pas de conflits». À tous ceux qui l'ont connue, elle laisse le souvenir inoubliable d'une vie bien remplie... 103 ans!

Professionnels

Cartes d'affaires

• Développement et Paix

Prendre parti en faveur de la justice

EDMONTON - Voilà le thème de la campagne d'automne de Développement et Paix. C'est un appel au plus grand nombre de personnes possible à exprimer leur appui aux Noirs de l'Afrique du Sud par la signature de pétitions exigeant des sanctions totales.

L'année dernière 120,000 pétitions ont été présentées au gouvernement canadien, réclamant la condamnation de la guerre de déstabilisation menée par l'Afrique du Sud contre ses voisins, l'augmentation de l'aide à ces pays et l'imposition de sanctions économiques efficaces à l'égard du régime de l'apartheid.

Bien que la Canada ait assumé un rôle de leadership au sein de la Conférence du Commonwealth et autres organismes internationaux en ce qui concerne l'application de sanctions contre l'Afrique du Sud, le gouvernement canadien semble hésiter à prendre des engagements concrets. Il est donc essentiel que des milliers de lettres et de signatures s'acheminent à notre gouvernement pour une action efficace contre l'apartheid.

Malgré quelques minimes changements le fondement de l'apartheid reste le même, et la situation des Noirs n'a pas changé. En 1985, sur une population de 33,7 millions d'habitants, il y avait 74% de Noirs, 15% de Blancs, 8% de Métis et 3% d'Asiatiques. Les Noirs sont forcés de vivre sur un territoire représentant 14% de la superficie totale de l'Afrique du Sud. La constitution et le système juridique assurent aux Blancs le contrôle du gouvernement et de l'économie. Les Noirs n'ont donc pas le droit de voter aux élections et ne sont pas représentés au sein du gouvernement national. Dès leur naissance les Sud-Africains sont classés en fonction de leur race. Le système d'éducation accorde aux Noirs une éducation inférieure à celle des blancs. La loi sur la ségrégation des habitants détermine où les gens peuvent vivre, selon leur classification raciale. Les «bantoustans» où les Noirs sont forcés de vivre, sont des régions très pauvres.

Le nouveau président de l'Afrique du Sud, F.W. de Klerk, a déclaré «...un gouvernement de la majorité en Afrique du Sud est hors de question». L'état d'urgence, qui vient d'être renouvelé pour la quatrième année consécutive, a accentué les mesures de répression contre ceux qui s'opposent à l'apartheid: disparitions, arrestations, emprisonnement sans procès, assassinats, etc.

Toutes les organisations noires d'envergure en Afrique du Sud sont en faveur des sanctions. Même si les sanctions ont pour effet des pertes d'emploi, les Noirs sont prêts à souffrir maintenant en vue d'acquérir un jour pleine liberté.

À l'exception de l'Église exclusivement blanche, presque toutes les Églises de l'Afrique du Sud ont affirmé publiquement leur ferme opposition au maintien du régime d'apartheid.

Les sanctions sont encouragées au Canada non seulement par Développement et Paix, mais aussi par d'autres organismes tel que Interchurch Committee on Africa (A.C.C.A.F.), qui invite tous les Canadiens à poser ce geste de solidarité envers nos frères et soeurs de l'Afrique du Sud. Bien qu'en définitive ce sont les Noirs qui se libéreront, ils ont besoin de notre appui.